

2  
0  
1  
3

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2013

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les articles L.2312-1 et L.2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que l'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientation Budgétaire à l'intérieur d'un délai de deux mois précédant son examen.

Cette délibération n'a pas de caractère décisionnel. Vous trouverez, ci-joint, récapitulées dans la brochure, les données de l'exécution du budget 2012 ainsi que les perspectives financières et l'orientation budgétaire pour 2013.

A titre d'information, le tableau prévisionnel des Autorisations de Programme et d'Engagement ainsi que les Crédits de Paiement s'y rattachant, est joint en annexe du Débat d'Orientation Budgétaire.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir prendre acte du rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2012

### I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - PRESENTATION GLOBALE .....	Page	8
I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET VILLE .....	Page	9

### II -L'INVESTISSEMENT

II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL .....	Page	11
II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE .....	Page	12
II - 3 - EVOLUTION DE LA DETTE .....	Page	14
II- 4 - LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES .....	Page	16

## CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2013 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

### I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	Page	18
I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT.....	Page	23
I - 3 - L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	Page	25

II - L'INVESTISSEMENT.....	Page	26
----------------------------	------	----

## CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2013 DES BUDGETS ANNEXES.....

Page	28
------	----

CONCLUSION.....	Page	29
-----------------	------	----

## INTRODUCTION

La Ville a réussi à concilier, ces dernières années, une forte action de développement tout en préservant ses grands équilibres financiers.

Cette politique s'est traduite, en terme de stratégie financière, par la recherche d'un haut niveau d'épargne dans le but de limiter l'appel à l'emprunt nouveau et d'assurer, ainsi, un désendettement progressif et soutenu permettant de financer une grande partie des dépenses d'équipement.

Le principal levier utilisé pour arriver à un tel résultat (épargne brute de 22M€ au Compte Administratif 2011 et baisse de l'encours de la dette de 45,4 M€ depuis 1995) gravite autour de la maîtrise des charges de fonctionnement. En effet, il a toujours été exclu d'actionner celui de la fiscalité pour ne pas alourdir la pression fiscale supportée par le contribuable tourangeau qui, en ces temps difficiles, ne pouvait que très modérément être mis à contribution.

Pour 2013, les orientations budgétaires devront s'inscrire dans la continuité de ces décisions visant notamment à soutenir l'investissement local avec deux volets importants du côté des recettes : la non augmentation des taux des impôts locaux et la réduction de l'encours de la dette.

Cet objectif sera d'autant plus complexe à atteindre que le contexte actuel ne laisse que très peu de marges aux collectivités pour dynamiser leurs ressources courantes de fonctionnement sachant que le retour à l'équilibre des finances publiques viendra obérer les marges de manœuvre de l'Etat qui n'envisage pas d'accroître le montant de ses participations envers les collectivités locales.

La préparation du budget 2013 s'inscrit donc dans un contexte économique, social et financier extrêmement contraint qu'intègre le Projet de Loi de Finances pour 2013 (PLF 2013) et duquel découle notamment le montant des concours financiers de l'Etat apportés aux collectivités locales.

### **Le contexte et les perspectives économiques mondiales**

La France traverse depuis quatre ans une crise sévère qui a frappé l'ensemble de l'économie mondiale et s'est ravivée depuis un an avec l'intensification de la crise européenne.

Aux Etats Unis, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2,5% en 2012 tout en restant en-deçà du rythme observé avant le déclenchement de la crise économique et financière. Pour 2013, elle dépendra beaucoup des volumes budgétaires consacrés au soutien de l'activité économique (élections présidentielles de novembre) sachant, d'une part, que les autres facteurs qui peuvent influencer sur la progression du PIB à savoir la consommation intérieure et l'investissement des entreprises, risquent d'être relativement stables et, d'autre part, que le déficit public s'affichera à 7% en 2012. En tout état de cause, la Réserve Fédérale (FED) est confrontée à une économie qui envoie des signaux faibles et souvent contradictoires. A cet égard, elle vient d'annoncer qu'elle maintiendrait à zéro ses taux directeurs jusqu'à la mi-2015 "si les perspectives du marché de l'emploi ne s'améliorent pas de manière substantielle".

Le PIB Chinois a progressé de 7,4% en glissement annuel au troisième trimestre 2012, décevant les analystes de marché qui tablaient sur 7,6%. Bien que la croissance reste soutenue, cette publication marque le quatrième trimestre consécutif de freinage de l'activité chinoise. Le ralentissement économique en provenance de la zone euro a donc un impact visible sur la croissance des pays émergents. Cependant l'économie chinoise présente des signes de reprise qui, conjugués à une baisse des taux d'intérêts directeurs et à un ralentissement de l'inflation, ont permis aux ventes de détail de rebondir de 14,2% en septembre.

En Europe, la plupart des indicateurs économiques sont orientés à la baisse et tablent sur une récession de la zone euro en 2012, suivie d'une très faible reprise en 2013. La croissance s'est dégradée au 2<sup>ième</sup> trimestre 2012 (-0,2% après +0,0% au 1<sup>er</sup> trimestre), en lien avec l'affaiblissement de la demande intérieure. Ce recul se poursuivrait au 3<sup>ième</sup> trimestre avec une hypothétique stabilisation en fin d'année. Dans un contexte toujours dominé par l'incertitude générée par la crise des dettes souveraines, le PIB se contracterait donc en 2012 (-0,3% après +1,4% en 2011). Pour 2013, une reprise progressive de l'activité est anticipée (+0,6%) avec toutefois d'importantes disparités de croissance entre les économies membres.

### **Les éléments macroéconomiques retenus dans le PLF 2013**

Dans un contexte de dissipation progressive des tensions monétaires dans la zone euro, la croissance de la France se redresserait légèrement en 2013 pour s'établir à 0,8% (contre 0,3% prévu en 2012). Cette reprise serait tirée par une accélération de la demande mondiale adressée à la France qui soutiendrait ses exportations (+4,8%) et entrainerait les entreprises à investir davantage (+1,5%).

La demande des ménages continuerait de résister avec une consommation en légère progression (+0,3%) et une reprise de l'investissement en logement grâce aux mesures du PLF en faveur de la construction. L'inflation serait moins forte qu'en 2012 (+1,8% pour 2013 après +2%), notamment du fait de la hausse récente du prix du pétrole et des matières premières agricoles.

L'économie recommencerait progressivement à créer des emplois en dépit de la faiblesse de la croissance, grâce à la montée en charge des emplois d'avenir et à la mise en œuvre des contrats de génération.

Du côté des finances publiques, le Gouvernement s'est engagé à ramener le déficit de l'ensemble des administrations publiques à 4,5% du PIB en 2012 et à 3% en 2013. Cette forte réduction serait notamment obtenue grâce à la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques et par la recherche de recettes supplémentaires.

L'objectif est de réduire progressivement le poids de la dette qui s'établirait à 89,9% du PIB en 2012 (après 86% en 2011) et à 91,3% en 2013. Pour mémoire, en 2011, la dette des administrations locales atteignait 8,3% du PIB et représentait environ 10% de la dette publique.

Du côté des marchés financiers et après le retrait de la banque Dexia en 2012, les principaux « financeurs » des collectivités ont tous revu leur stratégie avec, pour conséquence, une réduction nette du volume de financement proposé au secteur public local et une dégradation des conditions de financement. C'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui va assurer, en 2012, près de 50% des besoins malgré l'émergence de la nouvelle Banque Postale et en attendant la création d'une agence de financement, voulue par les principales associations d'élus, permettant de souscrire des emprunts sans l'intermédiation du secteur bancaire.

### **Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales en 2012**

C'est pourquoi, en 2013, afin de participer à l'effort de redressement des finances publiques, l'enveloppe normée des concours de l'Etat (hors Fonds de Compensation de la TVA et dotations de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle) aux collectivités locales serait stabilisée en valeur, c'est-à-dire que son montant 2013 serait égal à son montant 2012 (50,5 milliards d'euros).

Cet effort partagé se traduirait plus particulièrement en 2013 par :

- une évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), à périmètre constant, de +0,3% (+119 M€ par rapport au montant réparti en 2012 soit un montant de 41,5 milliards d'euros pour 2013) ;

- une reconduction en valeur des crédits d'engagement consacrés aux dotations de fonctionnement, d'investissement et de compensation de charges transférées ;
- une minoration des allocations compensatrices d'exonération de fiscalité directe locale (-13,6% par rapport au Loi de Finances Initiale 2012) dites "variables d'ajustement" à hauteur de 119 M€ en vue de soutenir la péréquation.

A ce titre, le PLF 2013 propose un soutien important aux dispositifs de péréquation verticale (c'est-à-dire par des dotations de l'Etat) en augmentant leur niveau et en les concentrant sur les collectivités les plus défavorisées. Ainsi, en 2013, les dotations de péréquation de la DGF varieraient de +238 M€ par rapport aux montants répartis en 2012. Pour les communes, seraient concernées la Dotation de Solidarité Urbaine (+120 M€) et la Dotation Nationale de Péréquation (+10 M€). Le financement de ces mesures serait en partie assuré par un écrêtement de la part garantie de la DGF des communes.

En outre, la péréquation horizontale (c'est-à-dire en prélevant et redistribuant les ressources fiscales des collectivités) serait renforcée en 2013 pour une plus grande efficacité à travers la montée en puissance des fonds de péréquation entre collectivités et l'ajustement des critères retenus. Ainsi, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) porterait sur un montant à répartir de 360 M€ en 2013 (contre 150 M€ en 2012) en prenant en compte le revenu par habitant comme critère supplémentaire transversal de charges des collectivités.

**Pour la Ville**, en intégrant les compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée, le total des concours financiers de l'Etat pour le fonctionnement atteindrait une somme de 42 M€ en 2013 en baisse de 1,12% (-0,5 M€) par rapport aux montants notifiés en 2012.

C'est dans ce cadre très contraint qu'il conviendra de chercher à maximiser l'efficacité de la dépense publique sachant que la modération fiscale devra rester encore un axe majeur de la politique municipale pour 2013. **Les taux d'imposition n'augmenteront donc pas en 2013.**

Ainsi, plutôt que de répondre à la stagnation des ressources de fonctionnement par un relèvement des taux, la Ville privilégiera l'adaptation de ses charges courantes, la finalité étant de préserver sa capacité d'autofinancement.

La faible progression des recettes n'autorisera qu'une augmentation très limitée des dépenses de gestion. A cet égard, les dépenses de personnel qui représentent plus de 50% des dépenses de fonctionnement constitueront un enjeu budgétaire prioritaire. Comme les années précédentes, les efforts d'optimisation et d'adaptation aux besoins du service public devront être poursuivis pour limiter la progression de ce poste à +1%.

Les autres charges de gestion courante devront être stabilisées au même niveau que les inscriptions du Budget Primitif 2012 et cela tant pour la consommation des services que pour les subventions versées.

Les charges financières auront à enregistrer une augmentation sensible (+1,5 M€) sous l'effet de la dégradation d'un contrat de "swaps". Ce phénomène conjoncturel ne doit pas faire oublier la somme des gains collectés sur ces opérations de gestion active de la dette depuis 1999 (+37 M€) et, qu'en 2013, la solde de ces flux financiers restera encore positive.

En dépit de ces fortes tensions budgétaires, la Ville maintiendra, en 2013, son effort financier en direction du monde associatif et continuera à apporter un soutien conséquent au CCAS (5,2 M€) et aux secteurs de l'action sociale et de la solidarité.

Quant aux recettes d'exploitation, elles ne devront intégrer qu'une revalorisation moyenne des tarifs autour de 1,8%, soit le pourcentage projeté pour 2013 du rythme de l'inflation en France.

Dans ces conditions, avec des dépenses courantes qui évolueraient comme les recettes, le budget de la Ville pourrait maintenir un niveau d'épargne équivalent à l'exercice précédent (17,8 M€)

Ainsi, avec un tel niveau d'autofinancement, le plan d'équipement serait reconduit à son volume de l'exercice passé (autour de 30,1 M€), financé par l'épargne nette pour 6,3 M€ (21%), les financements propres dégagés de la section d'investissement pour 16,3 M€ (54%) et par l'emprunt pour 7,5 M€ (25%).

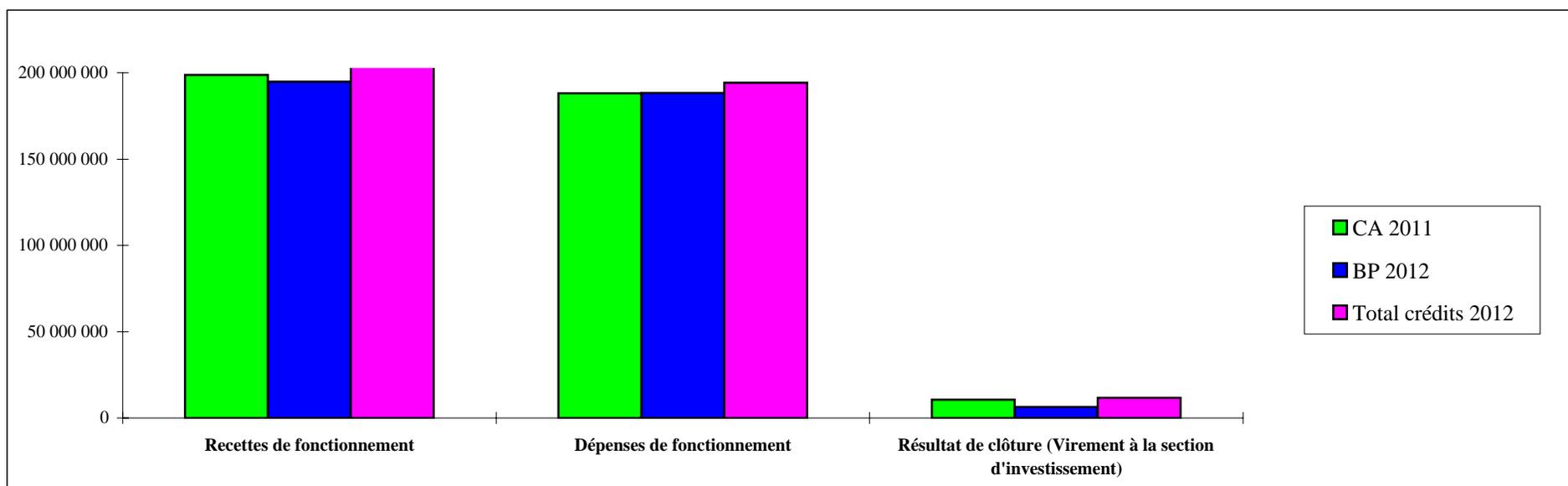
Par ailleurs, la politique de maîtrise de l'endettement conduite depuis 1995 sera évidemment poursuivie en 2013. Ainsi, la Ville pourrait continuer à afficher une diminution significative de l'encours de sa dette de 4 M€ en remboursant 11,5 M€ de capital et en ne souscrivant que 7,5 M€ d'emprunts nouveaux.

Je vous invite, maintenant, à examiner plus précisément ces orientations pour 2013 qui seront précédées d'une première partie retraçant les évolutions du budget de l'année 2012.

*Sources documentaires : La lettre du Financier Territorial, Le projet de Loi de Finances pour 2013, Fiches techniques de Finance Active, DCL..*

**PRESENTATION GLOBALE : FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL**

Budget Principal	CA 2011	BP 2012	DM + BS	Total crédits 2012
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
<i>Crédits de l'exercice</i>	190 087 400	194 799 253	2 223 675	197 022 928
<i>Résultat reporté</i>	8 608 934		8 882 422	8 882 422
<b>Total</b>	<b>198 696 335</b>	<b>194 799 253</b>	<b>11 106 097</b>	<b>205 905 350</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
<i>Crédits de l'exercice</i>	188 074 907	188 328 150	5 858 140	194 186 290
<b>Résultat de clôture (Virement à la section d'investissement)</b>	<b>10 621 428</b>	<b>6 471 103</b>	<b>5 247 957</b>	<b>11 719 060</b>



## CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2012

### I - LE FONCTIONNEMENT

#### I - 1 - PRESENTATION GLOBALE

Le vote du Compte Administratif 2011 a permis d'intégrer, au budget de l'exercice 2012, **8,9 M€ d'excédents de fonctionnement** provenant du solde d'exécution de la gestion de 2011.

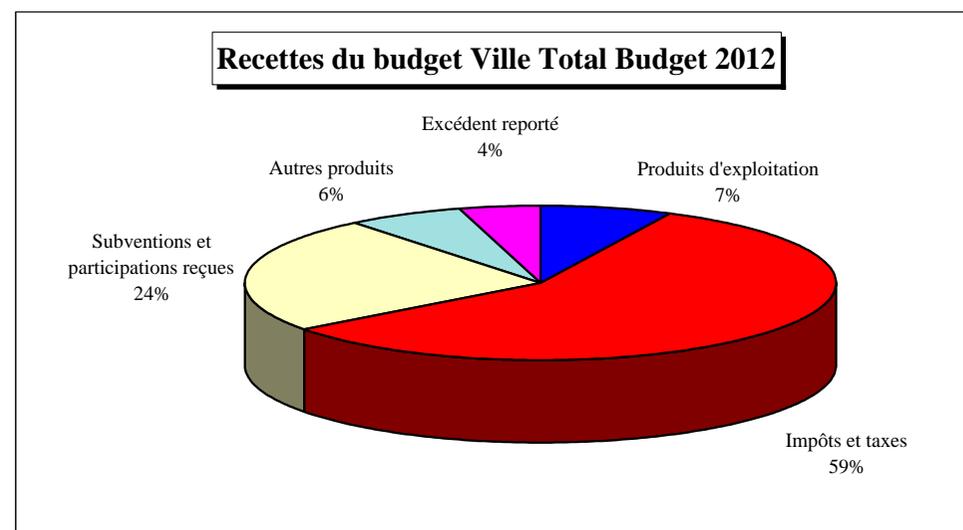
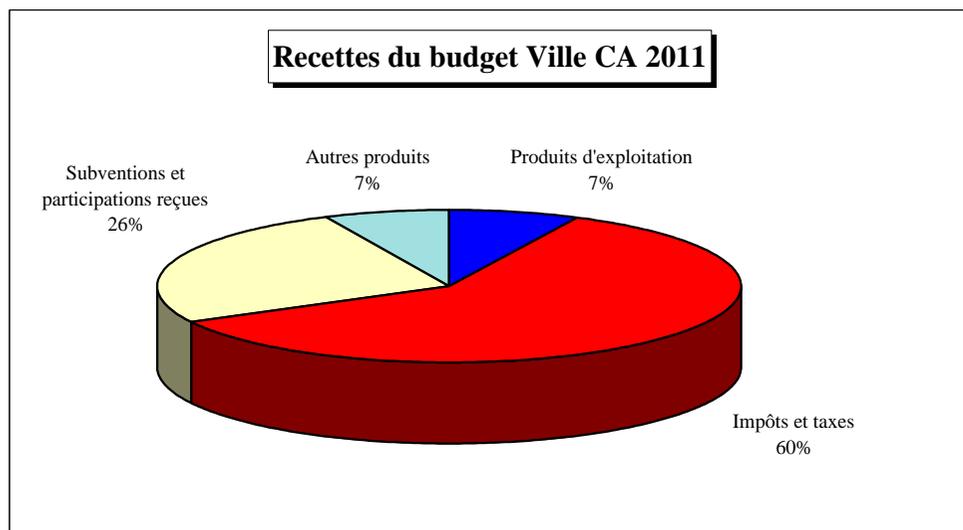
A cette somme, il convient d'ajouter **2,2 M€ de recettes nouvelles** comptabilisés dans les différentes décisions modificatives (2,2 M€) de l'exercice 2012 pour arriver au montant total des ressources nouvelles affectées au cours de cette année soit **11,1 M€**

Ces disponibilités budgétaires ont permis de financer **5,9 M€ de dépenses courantes de fonctionnement et 5,2 M€ de dépenses d'investissement** (par l'intermédiaire du prélèvement).

Le détail de la variation de ces différents postes vous est présenté dans les tableaux suivants.

**PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL	CA 2011	BP 2012	DM + BS	TOTAL 2012
<b>Impôts et taxes</b>	<b>119 045 414</b>	<b>118 022 909</b>	<b>510 017</b>	<b>118 532 926</b>
<i>Produits des impôts directs (dont reversements Tours plus)</i>	101 429 021	102 479 996	477 572	102 957 568
<i>Impôts et taxes indirects</i>	13 181 061	11 277 000	47 000	11 324 000
<i>Allocations compensatrices</i>	4 435 332	4 265 913	-14 555	4 251 358
<b>Subventions et participations reçues</b>	<b>51 118 020</b>	<b>49 577 678</b>	<b>850 499</b>	<b>50 428 177</b>
<i>Concours financiers de l'Etat</i>	41 943 993	41 478 755	443 742	41 922 497
<i>Subventions de fonctionnement</i>	9 174 027	8 098 923	406 757	8 505 680
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 469 440</b>	<b>14 575 558</b>	<b>148 503</b>	<b>14 724 061</b>
<i>Redevance du domaine public + ventes</i>	1 737 654	1 538 714		1 538 714
<i>Prestations de service</i>	7 963 775	8 174 459	52 000	8 226 459
<i>Remboursements de frais</i>	4 768 011	4 862 385	96 503	4 958 888
<b>Autres produits</b>	<b>14 063 460</b>	<b>12 623 108</b>	<b>714 656</b>	<b>13 337 764</b>
<i>Travaux en régie</i>	3 693 963	4 586 000		4 586 000
<i>Autres produits de gestion courante</i>	4 760 973	4 528 636	57 574	4 586 210
<i>Produits financiers</i>	4 084 788	3 000 000	352 680	3 352 680
<i>Produits exceptionnels et transferts de charges</i>	1 523 737	508 472	304 402	812 874
<b>Excédent reporté</b>			<b>8 882 422</b>	<b>8 882 422</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>198 696 335</b>	<b>194 799 253</b>	<b>11 106 097</b>	<b>205 905 350</b>



## I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE

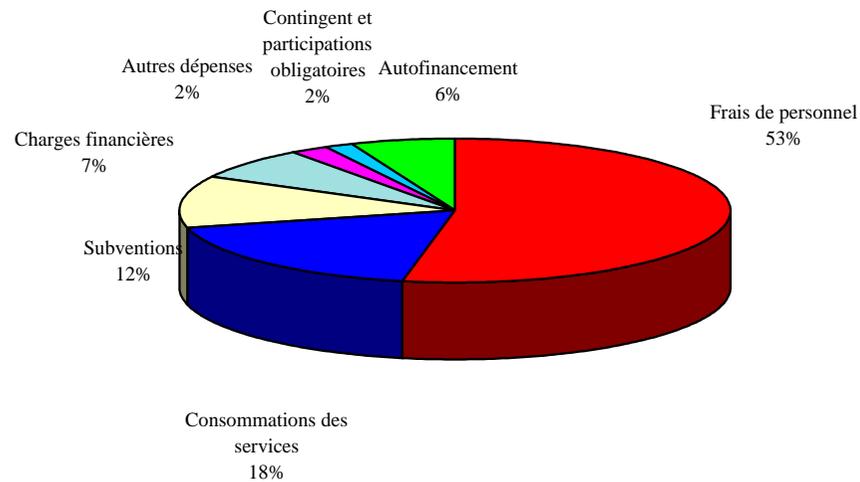
Les **11,1 M€** de recettes nouvelles de l'exercice 2012 se répartissent de la manière suivante :

- **+0,5 M€** de **recettes fiscales directes** se justifiant par l'ajustement du produit des contributions directes après la notification des bases d'imposition (+0,3 M€) et la prise en compte d'un rôle complémentaire au 1<sup>er</sup> semestre (+0,2 M€),
- **+0,8 M€** sur le poste «**subventions et participations reçues** », soit :
  - +0,4 M€ de régularisations positives après la notification des concours financiers de l'Etat (+0,3 M€ de la dotation forfaitaire de la DGF et +0,1 M€ du Fonds National de Péréquation) ;
  - +0,4 M€ de subventions de fonctionnement ou de mécénats complémentaires obtenus pour l'organisation de diverses manifestations sur le territoire de la Ville (expositions au Musée des Beaux Arts, journée "Sport'Ouverte", animations commerciales....) ;
- **+0,2 M€** de «**produits d'exploitation** » provenant principalement des redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (cantines) et des remboursement de divers frais ;
- **+0,7 M€** consacré aux "**autres produits**" dont +0,4 M€ encaissé au titre des produits financiers et de diverses participations versées par les SEM dont la Ville est actionnaire (SEMIVIT, SEM Maryse Bastié) ainsi que +0,3 M€ de produits exceptionnels ;
- **+8,9 M€** d'excédents de fonctionnement reportés.

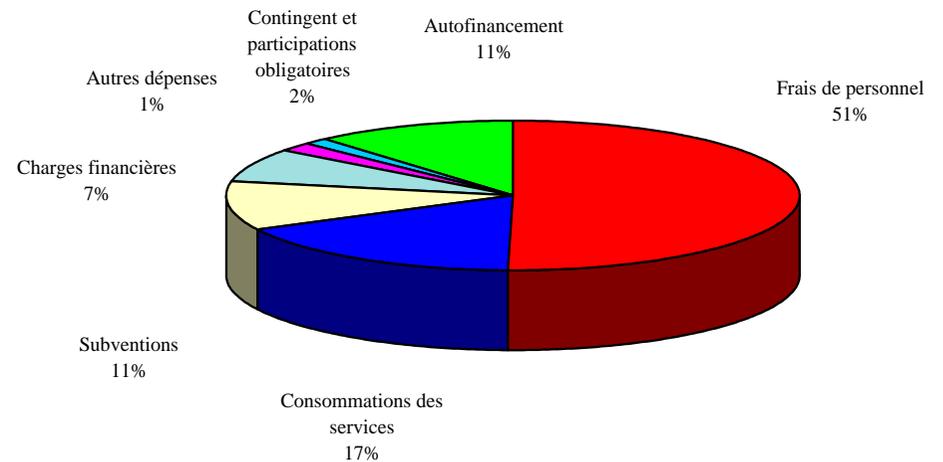
**PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL	CA 2011	BP 2012	DM + BS	Total 2012
<i>Frais de personnel</i>	99 890 998	103 278 787		103 278 787
<i>Consommations des services</i>	34 059 379	31 864 849	3 591 694	35 456 543
<i>Subventions</i>	21 718 672	21 455 382	597 688	22 053 070
<i>Charges financières</i>	13 700 043	14 530 049	250 000	14 780 049
<i>Contingent et participations obligatoires</i>	3 947 183	4 093 150	901	4 094 051
<i>Autres dépenses</i>	3 163 102	1 504 828	1 417 857	2 922 685
<i>Autofinancement</i>	11 595 530	18 072 208	5 247 957	23 320 165
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	11 595 530	11 601 105		11 601 105
<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 471 103	5 247 957	11 719 060
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>188 074 907</b>	<b>194 799 253</b>	<b>11 106 097</b>	<b>205 905 350</b>

**Dépenses du budget ville CA 2011**



**Dépenses du budget ville Total crédits 2012**



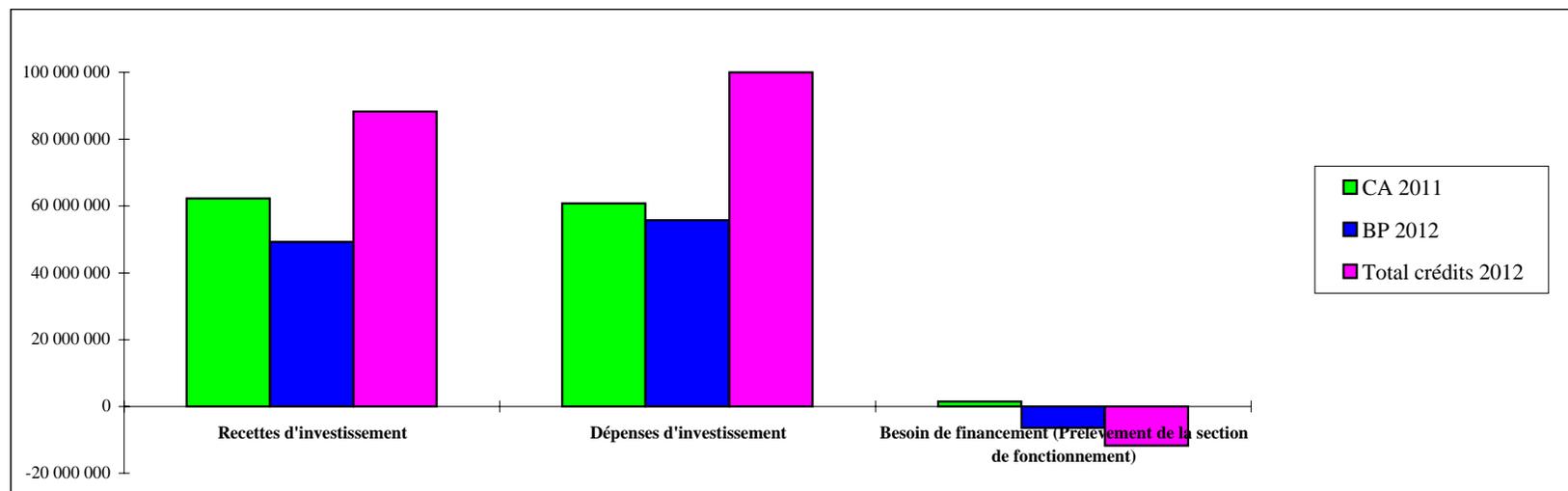
La répartition de ces ressources nouvelles (**11,1 M€**) s'est ventilée sur **les postes de charges** suivants :

- **+3,6 M€ pour les consommations des services** : les achats de matières premières (alimentation, carburants, chauffage, électricité, ..) ont absorbé une grande part de ces inscriptions nouvelles. De même, la fréquentation importante des centres de loisirs et des accueils périscolaires a engendré un besoin croissant de financements complémentaires (+0,5 M€). Le solde a servi à abonder diverses lignes budgétaires pour développer des actions de partenariat (SASP Tours Football Club) et d'animations (commerciales, sportives, culturelles, expositions,...) ;
- **+0,25 M€ pour les charges financières** en lien avec la gestion des opérations de "swaps" ;
- **+0,6 M€ sur le montant des subventions** : les compléments de participations ont concerné le CCAS (+0,1 M€ soit une aide total de la Ville de 5,2 M€ pour 2012), l'action sociale et la solidarité (+0,15 M€), le secteur du sport et des grandes manifestations (+0,25 M€), la culture et l'animation touristique (+0,1 M€) ;
- **+1,4 M€ affecté à d'autres dépenses** de gestion courante dont 1 M€ pour la constitution d'une provision pour risques et charges financières et 0,3 M€ de crédits restant disponibles sur la ligne "dépenses imprévues".

**L'autofinancement global** (dotations aux amortissements + virement à la section d'investissement) a pu être consolidé à hauteur de **5,2 M€** pour s'afficher à près de **23,3 M€** à la fin de cet exercice.

**PRESENTATION GLOBALE : INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL**

Budget Principal	CA 2011	BP 2012	DM + BS	Total crédits 2012
<b>Recettes d'investissement</b>				
Crédits de l'exercice	62 247 267	49 283 970	27 242 104	76 526 074
Report N-1			11 762 268	11 762 268
<b>Total</b>	<b>62 247 267</b>	<b>49 283 970</b>	<b>39 004 372</b>	<b>88 288 342</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Crédits de l'exercice	49 128 069	55 755 073	22 142 120	77 897 193
Résultat reporté	11 602 921		10 086 644	10 086 644
Report N-1			12 023 565	12 023 565
<b>Total</b>	<b>60 730 990</b>	<b>55 755 073</b>	<b>44 252 328</b>	<b>100 007 401</b>
<b>Besoin de financement (Prélèvement de la section de fonctionnement)</b>	<b>1 516 277</b>	<b>-6 471 103</b>	<b>-5 247 957</b>	<b>-11 719 060</b>



## II - L'INVESTISSEMENT

### II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Au stade du Budget Primitif 2012, le besoin de financement de la section d'investissement est couvert par le virement de la section de fonctionnement s'élevant à 6,5 M€.

Comme pour la section de fonctionnement, le vote des différents documents budgétaires de 2012 (BS + DM) a permis d'ajuster les prévisions de l'année tout en intégrant les résultats de la gestion passée.

Ainsi, **en matière de recettes (+44,2 M€)**, en plus du prélèvement complémentaire de **5,2 M€** dégagé de la section de fonctionnement, **39 M€** de crédits supplémentaires sont venus abonder les ressources de cette section, répartis de la manière suivante :

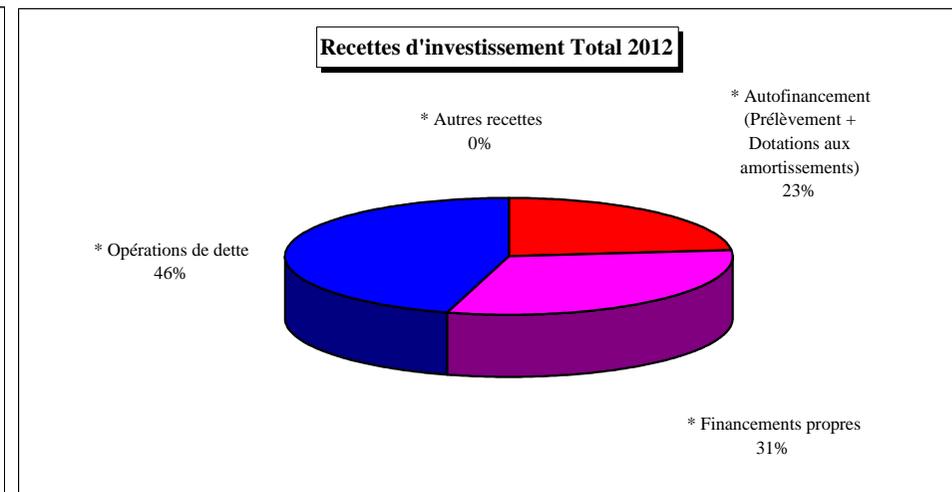
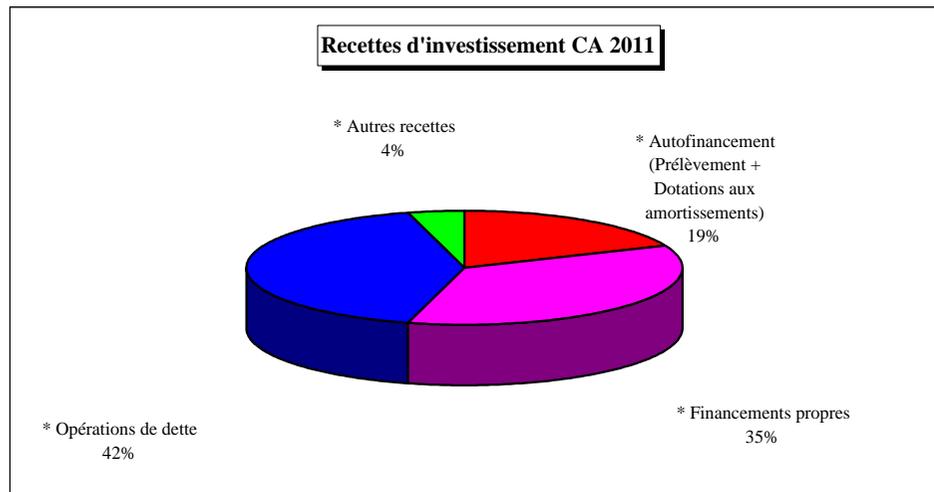
- +11,8 M€ de crédits reportés de la gestion de 2011 (7,5 M€ d'emprunts, 2,8 M€ de subventions, 1,5 M€ de cessions d'actif) ;
- +27,2 M€ d'inscriptions nouvelles se décomposant en 10,3 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat du CA 2011), 15,7 M€ dédiés aux opérations de dette (Crédit Long Terme Renouvelable) et 1,2 M€ d'autres recettes.

**Au niveau des dépenses**, les **44,2 M€** recensés au titre des différents documents budgétaires de 2012 se déclinent en :

- +12 M€ de restes à réaliser de 2011 se rapportant à des dépenses d'équipement ;
- +15,7 M€ affectés au droit de tirage du CLTR ;
- +10,1 M€ de reprise du déficit de clôture de l'exercice 2011 ;
- +6,4 M€ de crédits nouveaux inscrits.

**PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2011	BP 2012	BS + DM	TOTAL CREDITS 2012
<b>* Autofinancement (Prélèvement + Dotations aux amortissements)</b>	<b>11 595 530</b>	<b>18 072 208</b>	<b>5 247 957</b>	<b>23 320 165</b>
<b>* Financements propres</b>	<b>22 068 876</b>	<b>15 238 861</b>	<b>15 772 294</b>	<b>31 011 155</b>
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	7 952 899	6 700 000	191 443	6 891 443
- Excédent de fonctionnement capitalisé	5 407 013		10 347 940	10 347 940
- Cessions d'actifs	386 597	1 800 000	1 984 400	3 784 400
- Créances	109 638	38 391	1 450 000	1 488 391
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	8 212 729	6 700 470	1 798 511	8 498 981
<b>* Opérations de dette</b>	<b>25 994 118</b>	<b>22 440 004</b>	<b>23 193 330</b>	<b>45 633 334</b>
- Emprunts nouveaux	8 758 824	7 500 000	7 500 000	15 000 000
- Crédits long terme renouvelable	8 500 000	14 940 004	15 693 330	30 633 334
- Réaménagement de dettes	8 735 294			
<b>* Autres recettes</b>	<b>2 588 743</b>	<b>4 000</b>	<b>38 748</b>	<b>42 748</b>
- Opérations patrimoniales	2 586 531			
- Autres recettes	2 212	4 000	38 748	42 748
<b>TOTAL RECETTES BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>62 247 267</b>	<b>55 755 073</b>	<b>44 252 328</b>	<b>100 007 401</b>



## II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE

### **LES INSCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES DE RECETTES EN 2012 (44,2 M€)**

Les **15,8 M€** constatés sur la ligne « *financements propres* » proviennent pour :

- +0,2 M€ de dotations complémentaires après la notification du produit des amendes de police arrêté à 2,7 M€ pour l'exercice 2012 ;

- +10,3 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé après le vote du CA 2011 ;

- +2 M€ de cessions d'actif dont 1,5 M€ se rapportant aux reports de l'exercice précédent (vente des abattoirs) ;

- +1,4 M€ sur les créances suite à des différés de paiement sur des cessions d'actif ;

- +1,8 M€ de subventions d'équipement réparti entre les reports de l'année 2011 (2,8 M€), les notifications nouvelles inscrites au titre de cet exercice (0,6 M€ dont 0,4 M€ de la Région Centre pour la crèche Monconseil) et les annulations (-1,6 M€) liées à des décalages dans l'exécution des travaux (réserves de la Camusière -0,9 M€, requalification du secteur des Halles -0,3 M€, aménagement du secteur G. Eiffel -0,4 M€).

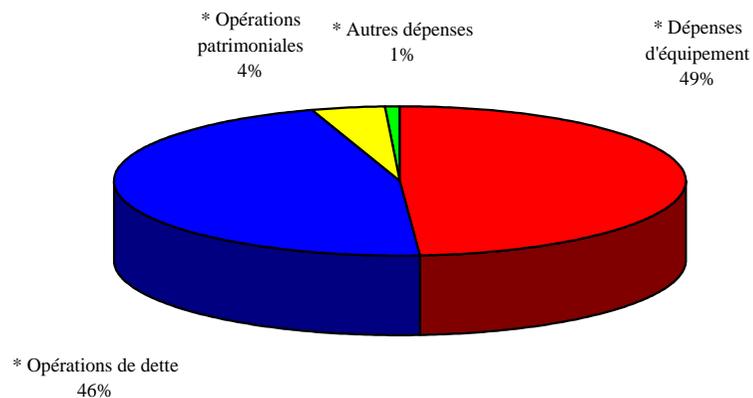
Pour les opérations de dettes, les **7,5M€** inscrits correspondent au report de l'emprunt 2011 qui a été encaissé en 2012 sachant que celui prévu au BP 2012 (7,5 M€) ne sera réalisé que sur l'exercice 2013. Quant aux **15,7 M€** affichés sur la ligne "Crédits Long Terme Renouvelable", il s'agit d'une augmentation de l'option de tirage permettant d'optimiser la gestion de la trésorerie de la Ville.

L'*autofinancement* a augmenté de **5,2 M€** en relation avec l'accroissement du prélèvement provenant de la section de fonctionnement.

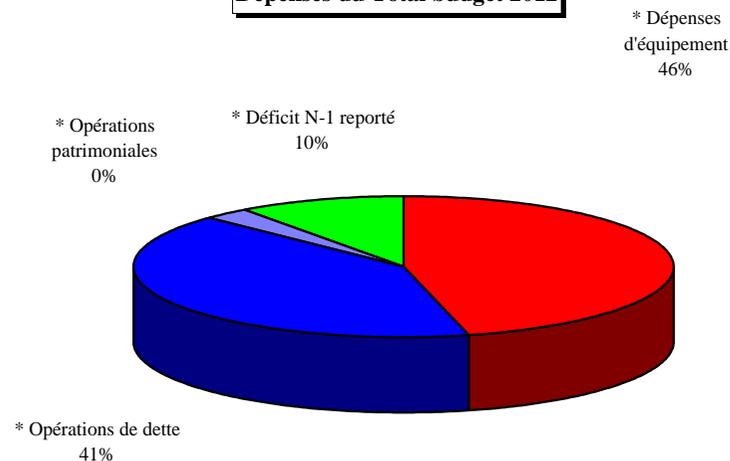
**PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2011	BP 2012	BS + DM	TOTAL CREDITS 2012
<b>* Dépenses d'équipement</b>	<b>29 612 870</b>	<b>30 099 140</b>	<b>16 056 343</b>	<b>46 155 483</b>
<b>* Opérations de dette</b>	<b>28 096 138</b>	<b>25 308 660</b>	<b>15 686 419</b>	<b>40 995 079</b>
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	10 860 844	10 368 656	-6 911	10 361 745
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	8 500 000	14 940 004	15 693 330	30 633 334
- Réaménagement de la dette	8 735 294			
<b>* Autres dépenses</b>	<b>3 021 982</b>	<b>347 273</b>	<b>12 509 567</b>	<b>12 856 840</b>
- Opérations patrimoniales	2 586 531			
- Autres dépenses	435 451	347 273	2 422 923	2 770 196
- Déficit N-1 reporté (éventuellement)			10 086 644	10 086 644
<b>TOTAL DEPENSES BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>60 730 990</b>	<b>55 755 073</b>	<b>44 252 328</b>	<b>100 007 401</b>

**Dépenses du CA 2011**



**Dépenses du Total budget 2012**



## **LES DEPENSES NOUVELLES (44,2 M€)**

Les **16 M€** de crédits nouveaux se rapportant aux *dépenses d'équipement* se décomposent en :

- +12 M€ de reports concernant la gestion de l'exercice 2011;

- +4 M€ de compléments au titre d'opérations nouvelles lancées en 2012 comme l'acquisition d'une salle de quartier rue Courteline, l'ouverture de crédits de paiement pour les aménagements de la place Jean Jaurès ou du Haut de la rue Nationale, et des dotations supplémentaires pour l'acquisition de livres dans les bibliothèques ou de matériels et mobiliers dans les écoles, les crèches....

Les **15,7 M€** apparaissant sur la *ligne "opérations de dette"* trouvent leur contrepartie en recette d'investissement. Ces inscriptions servent à satisfaire les besoins en crédits budgétaires nécessaires à la mobilisation des emprunts CLTR qui fonctionnent comme des lignes de trésorerie.

Les *autres dépenses* (**+12,5 M€**) comptabilisent 2,4 M€ de mouvements comptables décrivant notamment la constatation d'une créance suite à la cession d'un actif (2,2 M€) et 10,1 M€ de reprise du résultat d'investissement arrêté à la clôture du CA 2011 et 0,2M€ de dépenses diverses.

**EVOLUTION DE L'ENCOURS  
BUDGET PRINCIPAL  
AU 31/12/N**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	250 825 995	243 526 241	244 645 578	221 278 754	222 214 714	224 161 570	197 884 471	195 520 371
<i>EVOLUTION</i>	20 561 930	-7 299 754	1 119 337	-23 366 824	935 960	1 946 856	-26 277 099	-2 364 100
	8,93%	-2,91%	0,46%	-9,55%	0,42%	0,88%	-11,72%	-1,19%
ENCOURS C.L.T.R. (2)	5 057 038	4 341 138	3 578 889	24 414 705	21 873 080	19 427 647	43 602 725	43 133 945
<i>EVOLUTION</i>	-27 350 726	-715 900	-762 249	20 835 816	-2 541 625	-2 445 433	24 175 078	-468 780
	-84,40%	-14,16%	-17,56%	582,19%	-10,41%	-11,18%	124,44%	-1,08%
ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)	255 883 033	247 867 379	248 224 467	245 693 459	244 087 794	243 589 217	241 487 196	238 654 316
<i>EVOLUTION</i>	-6 788 796	-8 015 654	357 088	-2 531 008	-1 605 665	-498 577	-2 102 021	-2 832 880
	-2,58%	-3,13%	0,14%	-1,02%	-0,65%	-0,20%	-0,86%	-1,17%

## II - 3 - EVOLUTION DE LA DETTE

### L'ENCOURS DE LA DETTE

Au 31/12/2012, l'encours de la dette du budget principal s'élèvera à 238,6 M€ soit une baisse de 2,9 M€ par rapport à la clôture de l'exercice précédent et une diminution de 45,4 M€ si l'on se réfère à l'année 1995.

Le taux moyen de cet encours est estimé à 4,51% avec une durée de vie résiduelle de 11 ans et 11 mois et une durée de vie moyenne de 10 ans et 6 mois.

	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	20	109 043 901 €	5.73 %
Emprunts obligataires	4	78 300 000 €	5.92 %
Revolving consolidés	5	8 176 471 €	2.66 %
Revolving non consolidés		43 133 945 €	0.88 %
<b>Total dette</b>	<b>29</b>	<b>238 654 316 €</b>	<b>4.51 %</b>

### Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	96 065 934 €	40,25%	5,93%
Variable couvert	3 023 096 €	1,27%	0,64%
Variable	112 552 014 €	47,16%	0,95%
Livret A	7 013 273 €	2,94%	3,19%
Cumulatif	20 000 000 €	8,38%	18,78%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>238 654 316 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,51%</b>

## *LES OPERATIONS DE "SWAPS" REALISEES PAR LA VILLE*

Un swap de taux est un contrat d'échange entre deux parties qui s'engagent à se régler mutuellement des flux d'intérêts périodiques selon un calendrier prédéfini. C'est un instrument souple qui permet de variabiliser sa dette et ainsi d'en modifier le profil.

Pour la Ville, l'objectif visé par l'utilisation de ces produits, est d'atténuer les charges financières sur des emprunts ayant un taux d'intérêt initial important (9,40% pour certains) et qui ne peuvent pas être renégociés vu le coût de l'indemnité actuarielle élevé que représenterait le remboursement anticipé de ces prêts.

Au 1/1/2012, la Ville disposait de 10 contrats de « swaps vanille" représentant un notionnel de 95M€ permettant de bonifier le taux payé sur des emprunts à taux fixes élevés.

Pour ces contrats, la Ville paie du taux variable (euribor) et reçoit en contrepartie du taux fixe (figé à la date de la réalisation du contrat). C'est la soulte qui est constatée et comptabilisée en produits financiers.

Depuis 1999, la Ville a ainsi perçu près de 37M€ au titre de la gestion de ces opérations de "swaps".

Tous les swaps de la Ville sont gagnants à l'exception d'un seul qui fonctionne à l'inverse des autres c'est à dire que la Ville paie du taux fixe et reçoit du taux variable (euribor). Ce swap, qui se terminera en 2016, est donc sensible à l'évolution de l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, le principe de base de ce type de produit dit "snowball" est que le taux payé à l'échéance N dépend du taux payé à l'échéance N-1. Ainsi, avec aujourd'hui un taux euribor autour de 0,2%, le taux progresse et se dégrade chaque trimestre de 1,8%.

C'est pourquoi, la Ville a commencé à provisionner, en 2011, une somme de 1M€ pour se prémunir contre cette variation des charges financières.

Globalement, sur l'exercice 2012, entre les produits et les charges financières provenant de ces instruments financiers, le solde restera positif pour un montant de +1 M€

Pour 2013, la soulte globale restera encore excédentaire à hauteur de +0,2 M€

I/- OPERATIONS SOUS MANDAT (investissement)		Montant total de l'opération sous mandat	Cumul payé au 31/12/2011	Crédits inscrits en 2012	reste à inscrire en 2013	Commentaires
Opérations						
SEMIVIT	UFR Médecine - 2ème tranche - AP 10	6 950 000	6 890 820	59 181	0	Livraison en 2004 et 2005
Tour(s)Habitat	Centre Porte Ouverte	241 022	0	241 022	0	Livraison prévue en 2012
		<b>7 191 022</b>	<b>6 890 820</b>	<b>300 203</b>	<b>0</b>	

HT = opération soumise à récupération de la TVA par la voie fiscale (Bâtiments que la Ville met à disposition à des SEM)  
Les nombres précédés d'un signe "-" correspondent à un reversement de la SEM à la Ville

#### IV - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET PARTICIPATIONS

##### Logement social

	Attribué en 2005	Attribué en 2006	Attribué en 2007	Attribué en 2008	Attribué en 2009	Attribué en 2010	Attribué en 2011	Attribué en 2012	Reste à payer au / 2012 sur les attributions des années antérieures
	1 425 000	1 325 000	1 475 000	507 893	865 073	530 000	530 000	760 000	1 633 601

##### Concessions d'aménagement (participations au titre du budget principal)

Opérations	Nature des flux financiers	Payé en 2005	Payé en 2006	Payé en 2007	Payé en 2008	Payé en 2009	Payé en 2010	Payé en 2011	Inscrits en 2012	Reste à inscrire 2013 et suivantes
SET - Deux Lions	Participation de la Ville	843 989	268 427	2 147 626	407 493	0	0	0	0	4 279 290
	Avance parking			2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	0
Tour(s)Habitat Monconseil	Participation de la Ville									3 409 935
SET - Casernes Beaumont Chauveau	Etudes préalables							298 158	139 000	
	Participation de la Ville									3 205 878
SET - Haut rue Nationale	Etudes préalables								0	
	Participation de la Ville								680 000	9 547 663

#### III/ - PARTICIPATIONS VERSEES AUX SOCIETES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC (fonctionnement)

Opérations	Participation 2005	Participation 2006	Participation 2007	Participation 2008	Participation 2009	Participation 2010	participation 2011	Inscrits en 2012
SEM Vinci devenue Tours Evènements le 1/1/2009	5 255 728	5 186 223	4 593 413	4 324 815	4 408 624 (dont 143 520€ pour l'office de tourisme) (+428 000€ de subvention d'investissement)	4 233 802 (+ 88 459€ de subvention d'investissement)	4 153 988 (+ 228 942€ de subvention d'investissement)	4 143 307 (+ 94 168€ de subvention d'investissement)
Vert Marine Centre Aquatique du Lac		386 920	691 591	703 952 (dont la moitié remboursée par Tour(s)Plus)	745 528 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	641 254 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	642 752 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	749 552 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)

## **II - 4 LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES**

La Ville de Tours s'appuie contractuellement sur divers partenaires, entreprises publiques locales, établissements publics et sociétés à capitaux privés pour mener à bien sa politique d'intérêt général. Les opérations financières réalisées dans ce cadre sont les suivantes :

### *II - 4 - 1 - INVESTISSEMENT*

#### **Opérations sous mandat**

La Ville peut déléguer la maîtrise d'ouvrage d'une opération, c'est-à-dire sa réalisation, à un partenaire qui agit au nom et pour le compte de la Ville.

Il reste en cours, deux conventions de mandat :

- une pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'UFR Médecine représentant 59 181 € de crédits de paiement et confiée à la SEMIVIT ;
- une, signée en 2011 entre la Ville et Tour(s)Habitat, pour l'aménagement du Centre de soins « Porte Ouverte » pour un montant de 241 022 € TTC. La totalité des crédits avait été inscrite au budget 2011 et reportée en 2012.

#### **Concessions d'aménagement**

En 2012, la Ville gère quatre concessions d'aménagement relatives à la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier des Deux Lions, de l'écoquartier Monconseil, des casernes Beaumont-Chauveau et du Haut de la rue Nationale. La Ville est amenée à participer à ces opérations par le versement d'avances ou de participations.

La convention pour l'aménagement du quartier des Deux Lions expire le 27 juillet 2016. Dans cette convention, la Ville s'est engagée à verser une participation financière de 37 M€ HT sur la totalité de l'opération.

En 2012, aucun crédit n'est inscrit pour le versement de cette participation. Il restera à inscrire pour les années futures 4,3 M€ TTC. La Ville verse une avance pour la réalisation du parking dans le cadre de l'aménagement de cette zone. Cette avance accordée jusqu'en 2013 ne peut excéder 12,3 M€ et a fait l'objet d'un sixième versement de 2 M€ en 2012.

Dans la convention pour l'aménagement de l'écoquartier Monconseil, signée en 2006 pour une durée de 10 ans, la Ville s'est engagée à verser, en fin de concession, une participation financière de 3,4 M€ TTC.

Par ailleurs, des procédures de mise en concurrence ont abouti au choix d'un concessionnaire concernant les deux opérations d'aménagement suivantes :

- La ZAC "casernes Beaumont-Chauveau" : le traité de concession, signé en 2012 pour une durée de 10 ans, prévoit une participation financière de la ville de Tours de 2,7 M€ HT, soit 3,2 M€ TTC. Le 1<sup>er</sup> versement interviendra en 2015 pour se terminer en 2020. Des études préalables ont été financées en 2011 et 2012.

- Le "Haut de la rue Nationale" : la convention d'aménagement a été signée en 2012 pour une durée de 10 ans. Le 1<sup>er</sup> versement interviendra en 2012 pour se terminer en 2019 avec une participation financière globale de la ville de Tours de 9,3 M€ HT.

### **Logement social**

En 2012, la Ville a participé aux opérations de construction, d'amélioration ou réhabilitation des logements sociaux en attribuant aux organismes constructeurs des subventions d'équipement pour un montant de 760 000 €, soit :

- 100 000€ à Tour(s)Habitat pour la réhabilitation de 93 logements à la cité "Bords de Loire" ;

- 660 000€ à la Tourangelle SA d'HLM pour les travaux au foyer "Les Albatros" géré par le CCAS (460 000 €) et pour la réhabilitation de la résidence "Stendhal Milan" (200 000 €).

## **II - 4 - 2 - FONCTIONNEMENT**

### **Participations aux SEM délégataires de service public**

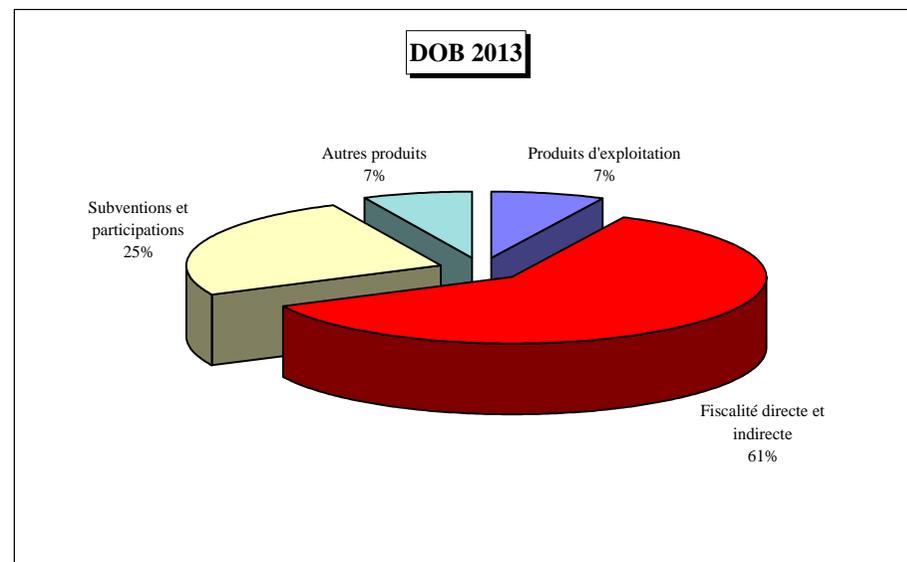
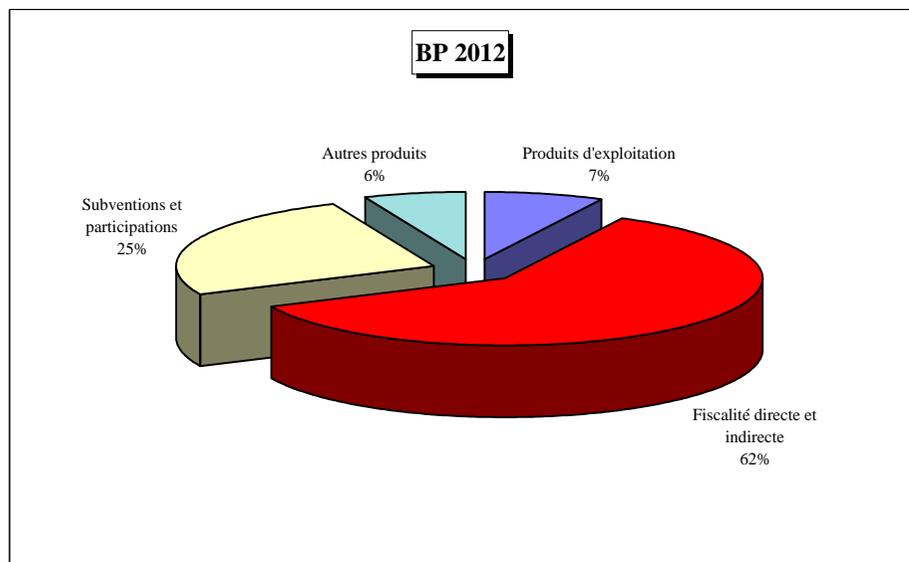
La Ville gère 4 conventions de délégation de service public pour les activités économiques, touristiques et funéraires. A ce titre, la SEM TOURS EVENEMENTS a reçu des participations de fonctionnement s'élevant à 4,1 M€ en 2012.

### **Participations aux sociétés à capitaux privés délégataires de service public**

La Ville gère 4 autres conventions de délégation de service public relatives aux activités économiques (deux pour la gestion des places de stationnement, un réseau de chauffage urbain et un centre aquatique). A ce titre, Vert Marine reçoit une participation pour le fonctionnement du service public du Centre Aquatique du Lac (0,7M€ en 2012).

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2011	BP 2012	DOB 2013	% d'évolution	Montant
<b>Fiscalité directe et indirecte</b>	<b>115 814 934</b>	<b>118 022 909</b>	<b>119 633 245</b>	<b>1,36%</b>	<b>1 610 336</b>
- Produit des impôts directs (dont versements Tours plus)	100 544 653	102 479 996	104 158 754	1,64%	1 678 758
- Impôts et taxes indirects	10 897 500	11 277 000	11 391 000	1,01%	114 000
- Allocations compensatrices	4 372 781	4 265 913	4 083 491	-4,28%	-182 422
<b>Subventions et participations</b>	<b>50 054 181</b>	<b>49 577 678</b>	<b>50 136 158</b>	<b>1,13%</b>	<b>558 480</b>
- Concours financiers de l'Etat	42 045 760	41 478 755	41 674 158	0,47%	195 403
- Subventions de fonctionnement	8 008 421	8 098 923	8 462 000	4,48%	363 077
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>13 830 135</b>	<b>14 575 558</b>	<b>14 030 361</b>	<b>-3,74%</b>	<b>-545 197</b>
- Redevance du domaine public + ventes	1 207 346	1 538 714	1 561 795	1,50%	23 081
- Prestations de service	7 782 115	8 174 459	8 297 076	1,50%	122 617
- Remboursements de frais	4 840 674	4 862 385	4 171 490	-14,21%	-690 895
<b>Autres produits</b>	<b>14 055 286</b>	<b>12 623 108</b>	<b>13 725 542</b>	<b>8,73%</b>	<b>1 102 434</b>
- Travaux en régie	4 586 000	4 586 000	4 600 000	0,31%	14 000
- Autres produits de gestion courante	4 853 754	4 528 636	4 400 000	-2,84%	-128 636
- Produits financiers	4 109 228	3 000 000	4 200 000	40,00%	1 200 000
- Produits exceptionnels et transferts de charges	506 304	508 472	525 542	3,36%	17 070
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>193 754 536</b>	<b>194 799 253</b>	<b>197 525 306</b>	<b>1,40%</b>	<b>2 726 053</b>



## **CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES et ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR 2013**

### **I - LE FONCTIONNEMENT**

Globalement, le volume des crédits affecté à la section de fonctionnement devrait croître de 1,4% (+2,7M€) de BP à BP. Toutefois, la lisibilité des inscriptions budgétaires sera affectée, en 2013, par la reprise en gestion de l'exploitation du Centre Aquatique du Lac par Tour(s)plus (impact de -0,8 M€ en dépenses et recettes pour le budget de la Ville).

#### **I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Compte tenu de la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur le contribuable tourangeau, la variation des recettes de fonctionnement ne s'appuierait que sur la progression des tarifs selon un pourcentage qui resterait proche du niveau d'inflation pour 2013 soit 1,8% et la revalorisation nominale et physique des bases d'imposition des taxes ménages. Par grandes masses, les principaux postes évolueraient de la manière suivante :

- +1,36% (+1,6 M€) affectant la fiscalité directe et indirecte ;
- +1,13% (+0,6,M€) touchant les subventions et participations reçues dont +0,47% (+0,2,M€) concernant les dotations de l'Etat (de BP à BP) et +4,48% (+0,4 M€) se rapportant aux aides pour le fonctionnement ;
- -3,74% (-0,5M€) relevant des produits d'exploitation ;
- +8,73% (+1,1 M€) se concentrant sur les autres produits d'exploitation dont +40% (+1,2 M€) sur les produits financiers intéressant les opérations de "swaps".

Le détail de l'évolution de ces différentes lignes de recettes vous est commenté ci-après.

**FISCALITE DOB 2013**

	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Notifié 2012	DOB 2013	Différence 2013/2012	
						Valeur	%
<b>PRODUIT DES TAXES</b>							
T. H.	31 624 163	32 104 054	32 987 854	33 981 156	34 660 779	679 623	2,00%
T.F.P.B.	32 280 576	33 181 240	34 244 050	35 151 067	35 854 088	703 021	2,00%
T.F.P.N.B.	141 112	153 510	157 627	143 887	143 887	0	0,00%
<b>TOTAL DU PRODUIT</b>	<b>64 045 851</b>	<b>65 438 804</b>	<b>67 389 531</b>	<b>69 276 110</b>	<b>70 658 754</b>	<b>1 382 644</b>	<b>2,00%</b>
<b>ALLOCATIONS COMPENSATRICES</b>							
T.H.	2 565 904	2 775 922	2 787 004	2 833 491	2 833 491	0	0,00%
T.F.P.B. et NB	550 437	551 630	561 885	509 637	460 000	-49 637	-9,74%
T.P./CFE (à partir de 2011 Dotation unique spécifique)	1 290 306	1 173 398	1 086 443	908 230	790 000	-118 230	-13,02%
Fraction salaires	330 293	300 367					
Abat. 16%	960 013	873 031					
<b>TOTAL ALLOCATIONS</b>	<b>4 406 647</b>	<b>4 500 950</b>	<b>4 435 332</b>	<b>4 251 358</b>	<b>4 083 491</b>	<b>-167 867</b>	<b>-3,95%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 452 498</b>	<b>69 939 754</b>	<b>71 824 863</b>	<b>73 527 468</b>	<b>74 742 245</b>	<b>1 214 777</b>	<b>1,65%</b>

La masse des recettes **fiscales directes et indirectes** s'élèverait, en 2013, à **119,6 M€**

Le **produit des contributions** s'établirait à **104,2 M€** en regroupant les impôts directs (70,7 M€) ainsi que les reversements de fiscalité opérés par Tours(s)plus (33,5 M€) par l'intermédiaire de la Dotation de Solidarité Communautaire (1,4 M€) et l'Attribution de Compensation (32,1 M€).

Pour 2013, l'augmentation du produit des trois taxes ménages entre le montant notifié 2012 et le prévisionnel 2013 (+2% soit +1,4 M€), n'intègre que la variation des bases d'imposition **sans tenir compte d'une augmentation des taux d'imposition**. Cette variation des bases s'appuie, pour l'essentiel, sur l'actualisation du coefficient se rapportant aux valeurs locatives (variation nominale) qui est voté tous les ans par le Parlement (+1,8% pour 2012) et qui progresse, en général, comme le taux de l'inflation prévisionnelle.

Pour 2012, la variation physique (nouvelles impositions) des bases de Taxe d'Habitation était de +1,21% (contre +0,75% en 2011) et celle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de +0,85% (contre +1,20% en 2011).

Les **allocations compensatrices (4,1M€)** subiraient une correction à la baisse de -3,95% (-0,2M€) entre le notifié 2012 (ajusté en Décision Modificative 2012) et le prévisionnel 2013 (-0,2 M€ de BP à BP). Ces compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de l'ex-Taxe Professionnelle (TP), devenue depuis 2010 la Contribution Economique Territoriale, servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée. Le PLF 2013 prévoit un recul de 13,7%, par rapport à 2012, des crédits affectés à ces dépenses.

Si cet impact est immédiatement mesurable sur la dotation unique TP/CFE, il n'en est pas de même sur celles des taxes foncières. En effet, il convient d'ajouter à ce coefficient déflateur, l'évolution naturelle des bases exonérées de l'année qui viennent automatiquement augmenter le montant des allocations compensatrices correspondantes (d'où cette baisse faciale de -9,74%).

Le poste « **impôts et taxes indirectes** » (**11,4M€**) augmenterait légèrement (+1,01% soit +1 M€) sous l'effet de l'accroissement du rendement des taxes pour l'utilisation du domaine public. Les autres principaux impôts indirects à savoir les "Droits de Mutation à Titre Onéreux" (4M€) ou "la taxe sur les consommations d'énergie" (2,3M€) verraient, pour 2013, leurs montants respectifs reconduits à l'identique des inscriptions du BP 2012.

**EVOLUTION DES DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT  
DOB 2013**

CONCOURS	CA 2009	CA 2010	CA 2011	NOTFIE 2012	DOB 2013	DIFFERENCE 2013/2012	
						VALEUR	%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE)	37 337 212 0,73%	36 945 254 -1,05%	36 339 706 -1,64%	36 152 435 -0,52%	35 841 967 -0,86%	-310 468	-0,86%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	3 964 931 2,00%	4 012 510 1,20%	4 072 698 1,50%	4 141 934 1,70%	4 204 063 1,50%	62 129	1,50%
DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	8 337	2 808	0	0	0	0	
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	986 315	995 769	996 626	986 172	986 172	0	0,00%
- HYGIENE	986 172	986 172	986 172	986 172	986 172	0	0,00%
- BIBLIOTHEQUE	0	0	0	0	0	0	
- URBANISME - ASSURANCE	143	9 597	10 454	0	0	0	
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	462 395	1 220 341	534 963	641 956	641 956	0	0,00%
<b>S/TOTAL</b>	<b>42 759 190</b>	<b>43 176 682</b>	<b>41 943 993</b>	<b>41 922 497</b>	<b>41 674 158</b>	<b>-248 339</b>	<b>-0,59%</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (coefficient déflateur)	-105 531 (-16,151%)	-146 498 (-21,60%)	-244 416 (-27,41%)	-380 142 (-39,32%)	-500 000 (-53,02)	-119 858	
TP/CFE	1 290 306 -29,16%	1 173 398 -9,06%	1 086 443 -7,41%	908 230 -16,40%	800 000 -11,92%	-108 230	-11,92%
<b>TOTAL</b>	<b>43 943 965</b> <b>-0,59%</b>	<b>44 203 582</b> <b>0,59%</b>	<b>42 786 020</b> <b>-3,21%</b>	<b>42 450 585</b> <b>-0,78%</b>	<b>41 974 158</b> <b>-1,12%</b>	<b>-476 427</b>	<b>-1,12%</b>

L'indexation des **principaux concours financiers de l'Etat** (en excluant le FCTVA et le produit des amendes de police) se fera sur la base des dotations incluses dans l'enveloppe normée qui régit les rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales. Je vous rappelle que, pour 2013, le montant de cette enveloppe sera identique à celui de 2012.

Pour les communes, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

**La dotation forfaitaire de la DGF** est calculée tous les ans à partir de quatre composantes, à savoir les dotations de base (pour tenir compte de la variation de la population), de superficie, de garantie et de compensation.

Ainsi, concernant la dotation de base, il vous est proposé de reconduire le montant de l'attribution par habitant utilisé en 2012, sachant que la population légale à prendre en compte s'appuiera sur les données actualisées du recensement.

Pour la dotation de superficie, il est également envisagé de maintenir le montant de l'attribution à l'hectare utilisé en 2012.

La dotation de compensation intégrant d'anciennes compensations fiscales risque aussi d'être gelée à son niveau de 2012.

Concernant la dotation de garantie, qui représente la part la plus importante pour la Ville, le montant alloué en 2013 sera affecté, comme les années précédentes, d'un écrêtement pour financer les évolutions démographiques, la montée en puissance de la coopération intercommunale et l'accroissement de la péréquation verticale.

Cette diminution serait modulée selon la richesse des communes (potentiel financier). Par contre, la référence à la strate de population serait de nouveau supprimée. Par contre, l'assiette des communes supportant une baisse risque d'être élargie : alors que le prélèvement était l'an passé concentré sur les communes dont le potentiel financier était supérieur à 0,9 fois la moyenne, il est proposé, pour 2013, d'abaisser le seuil à 0,75 (c'est-à-dire comme en 2011).

La Ville risque d'être touchée de nouveau en 2013 par ce mécanisme d'écrêtement qui pourrait avoisiner les -1,72% sachant que son potentiel financier par habitant en 2012 (1 099,74€) est inférieur à celui de la strate (1 224,67€).

Ainsi, **la dotation forfaitaire de la DGF serait en diminution de -0,86% (soit -0,3 M€) entre le montant attribué en 2012 et le prévisionnel 2013**, après une réduction -0,99% (0,2 M€) en 2012 et de -1,64% en 2011 (-0,6 M€).

## EVOLUTION DE LA PART FORFAITAIRE DE LA D.G.F.

	2008	2009	2010	2011	2012	DOB 2013	2012/2011	2013/2012
Dotation de base	17 029 485	17 684 504 3,85%	17 671 086 -0,08%	17 516 032 -0,88%	17 509 647	17 509 647	-0,04% -6 385	0,00% 0
Dotation de superficie	10 884	11 025	11 075	11 171	11 171	11 171	0,00% 0	0,00% 0
Complément de garantie	19 410 604 0,00%	19 022 392 -2,00%	18 641 944 -2,00%	18 191 354 -2,42%	18 010 468	17 700 000	-0,99% -180 886	-1,72% -310 468
Anciennes compensations	614 376	619 291	621 149	621 149	621 149	621 149	0,00% 0	0,00% 0
<b>TOTAL</b>	<b>37 065 349</b> <b>0,73%</b>	<b>37 337 212</b> <b>0,73%</b>	<b>36 945 254</b> <b>-1,05%</b>	<b>36 339 706</b> <b>-1,64%</b>	<b>36 152 435</b>	<b>35 841 967</b>	<b>-0,52%</b> -187 271	<b>-0,86%</b> -310 468

### Répartition de la DGF forfaitaire en 2009 par le Comité des Finances Locales

En 2009, les dotations de base et de superficie ont évolué selon un pourcentage égal à 65% du taux de progression de la DGF (+2%), soit 1,30%.

La dotation de base intègre, par ailleurs, l'augmentation de la population issue du dernier recensement.

La dotation de garantie a diminué de 2%.

La part liée aux anciennes compensations a progressé selon un taux égal à 40% du taux de progression de la DGF (2%) soit 0,80%

### Choix retenu par le CLF pour 2010

Dotation de base : 75% du taux de progression de la DGF (0,6% \* 75% = 0,45%)

Dotation de superficie : 75% du taux DGF (0,45%)

Complément de garantie : -2% (Loi de finances)

Anciennes compensations : 50% du taux de la DGF (0,30%)

### Répartition pour 2011 fixée par la Loi

Gel des dotations de base, de superficie et de compensation

Baisse de 2,42% du complément de garantie

### Répartition pour 2012

Baisse de 0,99% du complément de garantie

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (4,2M€ prévus pour 2013), l'objectif affiché par le PLF pour 2013 est le doublement (+120 M€) de la progression de cette dotation par rapport à l'évolution induite par le PLF pour 2012 (+60 M€).

Le montant attendu par la Ville devrait légèrement augmenter en 2013 même si la majeure partie de la hausse globale serait concentrée, comme en 2012, au profit des 250 villes de plus de 10 000 habitants les plus défavorisées (Tours était classée au 355ième rang en 2011 au regard d'un indice synthétique de critères de ressources et de charges comme le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le revenu moyen par habitant....).

Le montant de la **Dotation Nationale de Péréquation** a considérablement baissé en 2011 depuis que l'effort fiscal de la Ville qui permet de mesurer le niveau de la pression fiscale supportée par les ménages, est devenu inférieur à l'effort fiscal moyen des contribuables relevant de la même strate démographique. En attente des données actualisées permettant de déterminer l'attribution pour 2013, il vous sera proposé de reconduire le montant notifié en 2012 (0,6M€) sachant que le PLF 2013 prévoit que le montant global consacré à la DNP sera au moins égal à celui mis en répartition l'année précédente.

Pour la **Dotation Générale de Décentralisation (1M€)** qui concerne essentiellement la compensation "hygiène", le PLF 2013 prévoit une reconduction en valeur des crédits consacrés aux dotations de compensation des charges transférées dans le cadre de la décentralisation. L'évolution de cette dotation n'est donc plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces trois dernières années et la stabilité proposée pour 2013.

**Au total**, en intégrant les compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée, la somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **diminuerait de 1,12% entre le montant notifié 2012 et le prévisionnel 2013 (-0,5 M€)** après une baisse de 0,78% en 2012 et -3,21% en 2011.

De BP à BP, le volume des concours financiers de l'Etat à la Ville (sans les allocations compensatrices) évoluerait de 0,47% (+0,2M€) sous l'effet des régularisations positives de +0,4 M€ reçues au cours de l'année 2012.

Pour les **subventions reçues (8,5M€)**, un ajustement à la hausse de 0,4 M€ pourrait être envisagé pour 2013 compte tenu des augmentations de recettes récurrentes constatées sur ce poste (9,2 M€ au CA 2011) provenant principalement des participations reçues de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire au titre de la gestion des structures de la petite enfance.

**Les produits d'exploitation (14M€)** diminueraient, de BP à BP, de -3,74% (-0,5 M€) en lien avec la suppression de la recette provenant de Tour(s)plus pour le financement des dépenses se rapportant à la gestion du Centre Aquatique du Lac (voir la ligne « remboursements de frais »).

Ainsi, sous cette rubrique, sont comptabilisés :

- *les redevances d'utilisation du domaine public et des ventes* qui représenteraient un montant total de 1,6 M€ en progression de 1,5% par rapport au BP 2012;

- *les prestations de services (8,3 M€)*, à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social, qui intégreraient une progression de 0,1 M€ en s'appuyant sur une revalorisation moyenne des tarifs autour de +1,8% ;

- *les remboursements de frais (4,2 M€)* sur rémunérations (agents notamment mutualisés avec Tour(s)plus ou mis à disposition du Comité des Œuvres Sociales de la Ville) ou sur charges courantes (eau, électricité, chauffage...), en baisse de -14,21% (-0,7 M€). Ces remboursements de charges visent principalement les bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....) ou mis à disposition d'associations ou de l'EPCC de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts Tours, Angers, le Mans.

**Les autres produits (13,7M€)** seraient en augmentation de 8,73% (+1,1 M€) sous l'effet de :

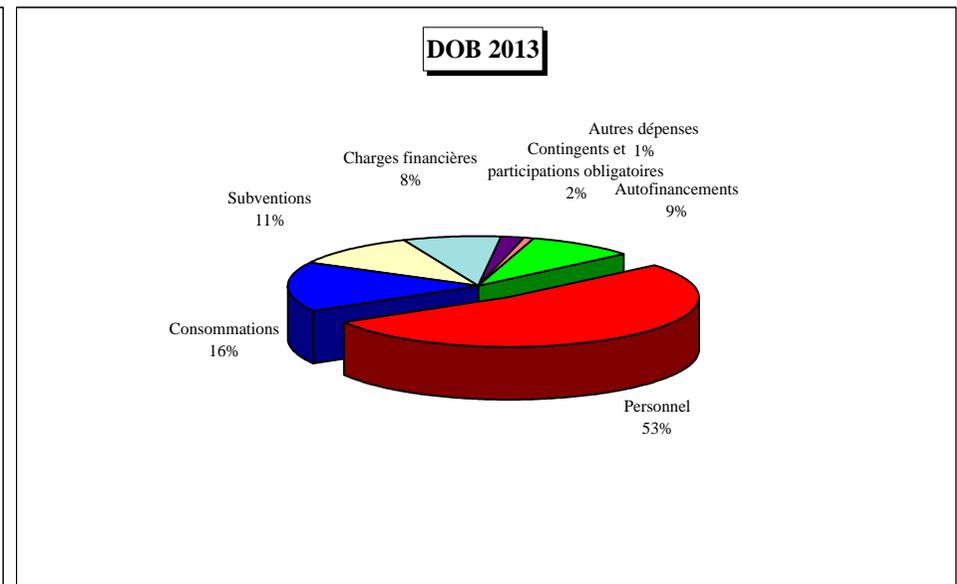
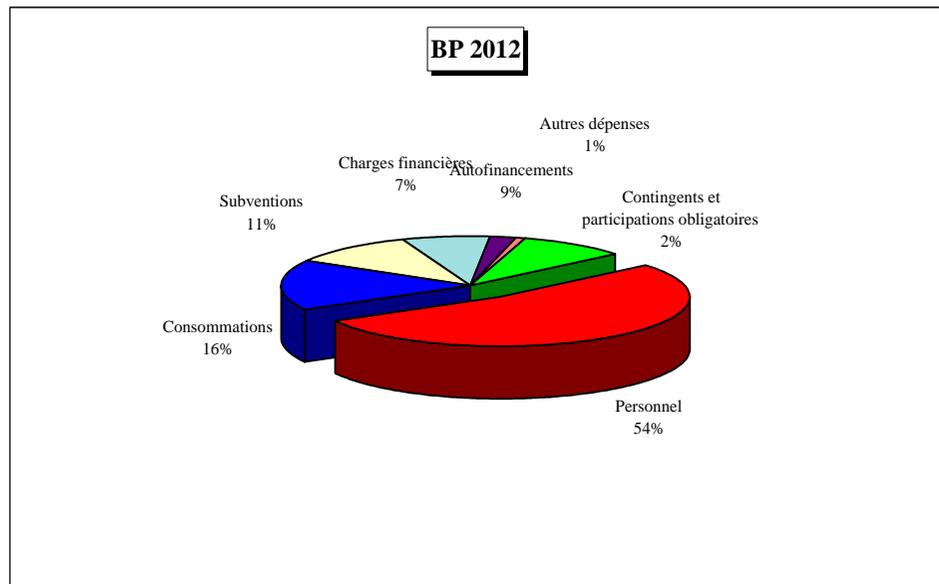
- la progression de 1,2 M€ des *produits financiers* (4,2 M€ attendus en 2013) obtenus sur la gestion des opérations de "swaps".

- la baisse de 0,1M€ des *autres produits de gestion courante* (4,4 M€) et principalement des revenus des immeubles (3,9M€ au BP 2013 contre 4 M€ en 2012 ). Par contre, les diverses redevances versées par les fermiers resteraient stables à 0,5M€;

Les montants des *produits exceptionnels* (0,5M€) dont 0,3M€ d'amortissements de subventions d'équipement transférées au compte de résultat et *des travaux en régie* (4,6M€) effectués par les agents municipaux seraient reconduits à l'identique pour 2013.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2011	BP 2012	DOB 2013	% d'évolution	Montant
<i>Personnel</i>	101 752 500	103 278 787	104 311 575	1,00%	1 032 788
<i>Consommations</i>	31 256 173	31 864 849	31 864 320	0,00%	-529
<i>Subventions</i>	21 402 608	21 455 382	21 500 000	0,21%	44 618
<i>Charges financières</i>	14 102 818	14 530 049	16 064 000	10,56%	1 533 951
<i>Contingents et participations obligatoires</i>	4 033 905	4 093 150	4 154 547	1,50%	61 397
<i>Autres dépenses</i>	1 606 018	1 504 828	1 514 062	0,61%	9 234
<i>Autofinancements</i>	19 600 514	18 072 208	18 116 802	0,25%	44 594
- Dotations aux amortissements	11 250 783	11 601 105	10 673 017	-8,00%	-928 088
- Autofinancement complémentaire	8 349 731	6 471 103	7 443 785	15,03%	972 682
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>193 754 536</b>	<b>194 799 253</b>	<b>197 525 306</b>	<b>1,40%</b>	<b>2 726 053</b>



## I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

**Les charges de personnel (104,3 M€ pour 2013)** se verraient appliquer une progression de 1% (+1 M€) pour financer les mesures nationales et locales relevant de cette ligne de dépenses.

Pour 2013, le Gouvernement n'a pas encore prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique. Cette majoration de l'enveloppe servirait donc principalement à financer le coût du GVT (Glissement - Vieillesse - Technicité) qui retrace l'incidence des avancements ou promotions, le relèvement du SMIC, des cotisations CNRACL, du versement transport (+0,20%), de la cotisation au CNFPT (+0,1%) ainsi que la dernière tranche de majoration de la prime annuelle (+10€) versée à la majeure partie des agents de la Ville.

Par ailleurs, ce projet de budget dédié à la gestion des ressources humaines intégrera la mise en place de la nouvelle architecture indemnitaire afin d'aller plus loin dans les projets de mutualisation ou de services communs avec Tour(s)plus.

Enfin, il conviendra d'anticiper la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire et d'acter l'inscription de la Ville dans le dispositif des emplois d'avenir.

Le poste des achats de biens et services, regroupés sous la rubrique « **consommations** » resterait stable à **31,9 M€** En réalité, après la disparition de la dépense concernant le Centre Aquatique du Lac, la marge de manœuvre de 0,8 M€ servirait principalement à satisfaire des besoins de crédits nouveaux induits par l'augmentation du prix de l'énergie (gaz, électricité, combustibles) ou la croissance de la demande concernant les garderies périscolaires, les centres de loisirs et la restauration collective.

Le montant des **subventions de fonctionnement** versées serait arrêté à **21,5 M€** Le léger surplus de 0,05M€, auquel il conviendra d'ajouter la somme prélevée après la réduction de 2,5% de la participation versée à la SEM Tours Evènements pour le fonctionnement du Vinci, servirait, d'une part, à amplifier la contribution au fonctionnement du C.C.A.S. qui atteindrait 5,2 M€ dès le BP 2013 et, d'autre part, à dégager des financements complémentaires pour satisfaire des besoins en augmentation constante notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'action sociale et de la solidarité.

En tout état de cause, tous les autres secteurs associatifs (sportifs, culturels...) continueront à bénéficier d'une enveloppe globale équivalente à celle votée au BP 2012.

Une progression de 1,5% (+0,1 M€) serait programmée sur le poste « **contingents et participations obligatoires** » (4,2M€). La principale inscription concerne la dotation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (2,8M€ en 2012) au titre du contingent incendie.

**Les charges financières** (16,1 M€) auraient à subir, en 2013, une progression de 10,56% (soit +1,5 M€) en lien avec l'évolution des mouvements se rapportant à la gestion des "swaps".

Abstraction faite de cette dernière somme, les frais financiers diminueraient sous l'effet de la baisse de l'encours de la dette et de la contraction des taux d'intérêt mais seraient quand même affectés par l'augmentation substantielle des marges bancaires.

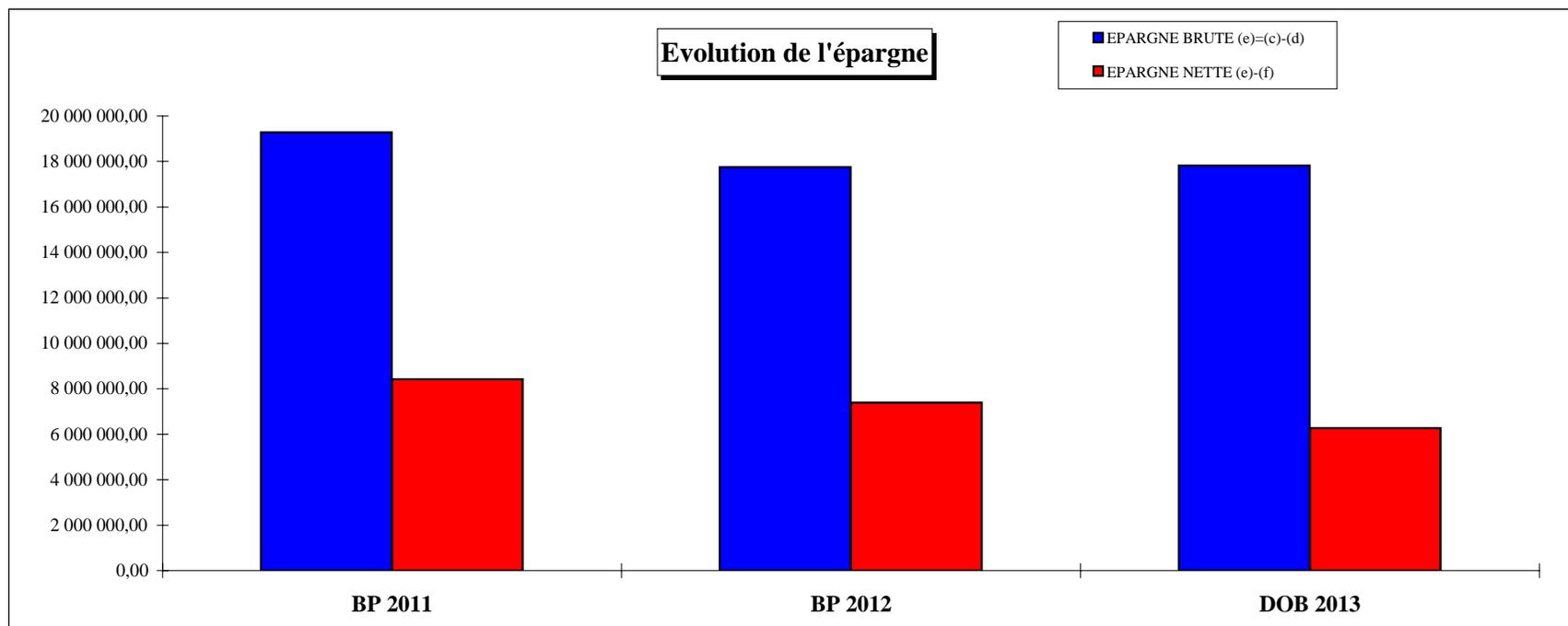
En résumé, la répartition de ce poste de dépense s'opérerait de la manière suivante :

- intérêt des emprunts (y compris ICNE) : 11,8 M€ (contre 12,1 M€ au BP 2012) ;
- ligne de trésorerie et CLTR : 0,3 M€ (contre 0,45 M€)
- autres charges financières : 4 M€ (contre 2 M€)

**Les autres dépenses** (charges de gestion courante + exceptionnelles) seraient contenues à 1,5 M€.

La bonne maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement permettrait de consolider l'**autofinancement** à 18,1 M€ au stade du BP 2013.

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>BP 2011</b>	<b>BP 2012</b>	<b>DOB 2013</b>	<b>% d'évolution</b>	<b>Montant</b>
Recettes réelles de fonctionnement (a)	188 855 036,00	189 899 653,00	192 625 306,00	1,44%	2 725 653,00
Dépenses réelles de fonctionnement (sauf intérêt) (b)	157 884 603,00	160 064 045,00	162 808 504,00	1,71%	2 744 459,00
<b>Capacité courante de financement (c)=(a-b)</b>	<b>30 970 433,00</b>	<b>29 835 608,00</b>	<b>29 816 802,00</b>	<b>-0,06%</b>	<b>-18 806,00</b>
Intérêts (y compris rattachement des I.C.N.E.) (d)	11 683 419,00	12 077 000,00	12 000 000,00	-0,64%	-77 000,00
<b>EPARGNE BRUTE (e)=(c)-(d)</b>	<b>19 287 014,00</b>	<b>17 758 608,00</b>	<b>17 816 802,00</b>	<b>0,33%</b>	<b>58 194,00</b>
<b>Taux d'épargne (e)/(a)</b>	<b>10,21%</b>	<b>9,35%</b>	<b>9,25%</b>	-1,09%	0,00
Capital remboursé opérations courantes (f) <i>(hors refinancement)</i> <i>(comprend la variation du CLTR)</i>	10 860 855,00	10 368 656,00	11 551 232,00	11,41%	1 182 576,00
<b>EPARGNE NETTE (e)-(f)</b>	<b>8 426 159,00</b>	<b>7 389 952,00</b>	<b>6 265 570,00</b>	<b>-15,22%</b>	<b>-1 124 382,00</b>



### I - 3 – L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

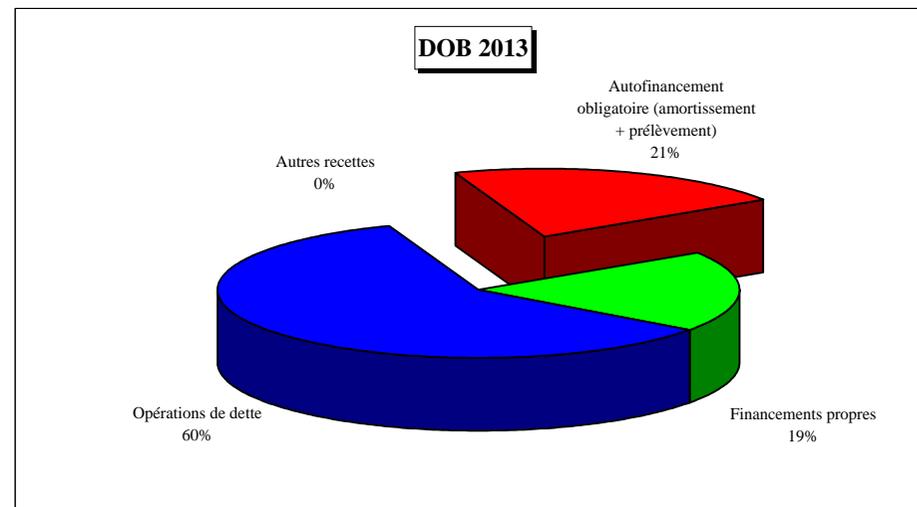
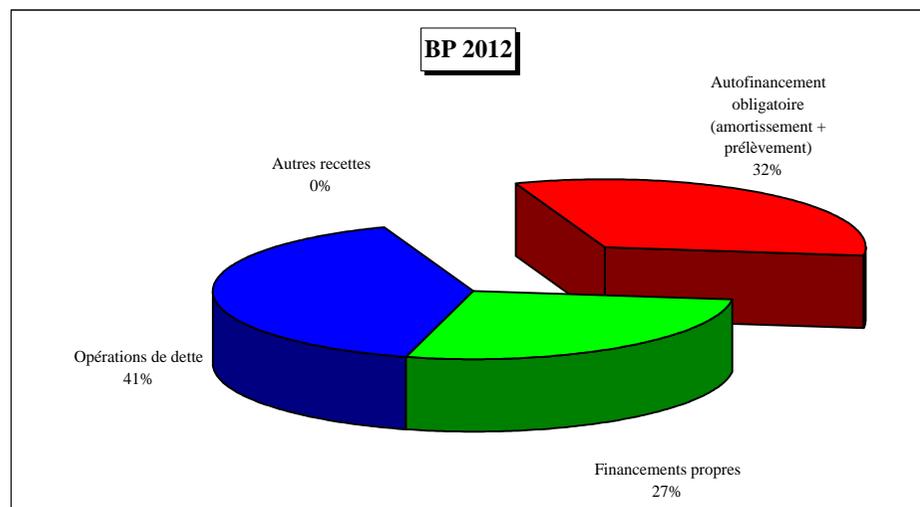
Pour 2013, **la capacité courante de financement** s'établirait à **29,8 M€** soit un niveau équivalent au BP 2012, avec une progression des recettes réelles de fonctionnement de +1,44% (+2,7 M€) contre une variation de +1,71% (+2,7 M€) des dépenses réelles (hors intérêts financiers de l'exercice).

Comme la charge des intérêts diminuerait de 0,1 M€ en 2013, **l'épargne brute** s'élèverait à 17,8 M€ (+0,1 M€) au stade du BP 2013.

Par contre, la hausse du capital remboursé (+1,2 M€ soit 11,55 M€ en 2013), affecterait le montant de **l'épargne nette** qui se monterait à 6,2 M€ en 2013 (contre 7,4M€ au BP 2012), soit une diminution de 1,1 M€ entre les deux exercices.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2011	BP 2012	DOB 2013	% d'évolution	Montant
<b>Autofinancement obligatoire (amortissement + prélèvement)</b>	<b>19 600 514</b>	<b>18 072 208</b>	<b>18 116 802</b>	<b>0,25%</b>	<b>44 594</b>
<b>Financements propres</b>	<b>12 432 567</b>	<b>15 238 861</b>	<b>16 350 000</b>	<b>7,29%</b>	<b>1 111 139</b>
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	6 000 000	6 700 000	6 800 000	1,49%	100 000
- Cessions d'actifs	1 700 000	1 800 000	2 000 000	11,11%	200 000
- Créances	109 660	38 391	750 000	1853,58%	711 609
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	4 622 907	6 700 470	6 800 000	1,49%	99 530
<b>Opérations de dette</b>	<b>42 504 687</b>	<b>22 440 004</b>	<b>50 633 945</b>	<b>125,64%</b>	<b>28 193 941</b>
- Emprunts nouveaux	8 500 000	7 500 000	7 500 000		
- Crédits long terme renouvelable	25 269 392	14 940 004	43 133 945	188,71%	28 193 941
- Réaménagement de dettes	8 735 295				
<b>Autres recettes</b>	<b>3 500</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>		
- Opérations patrimoniales					
- Autres recettes	3 500	4 000	4 000		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>74 541 268</b>	<b>55 755 073</b>	<b>85 104 747</b>	<b>52,64%</b>	<b>29 349 674</b>



## II - L'INVESTISSEMENT

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année sur l'autre compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions notamment celles consacrées aux emprunts (capacité de tirage des CLTR ou réaménagements de dettes).

### *Les recettes*

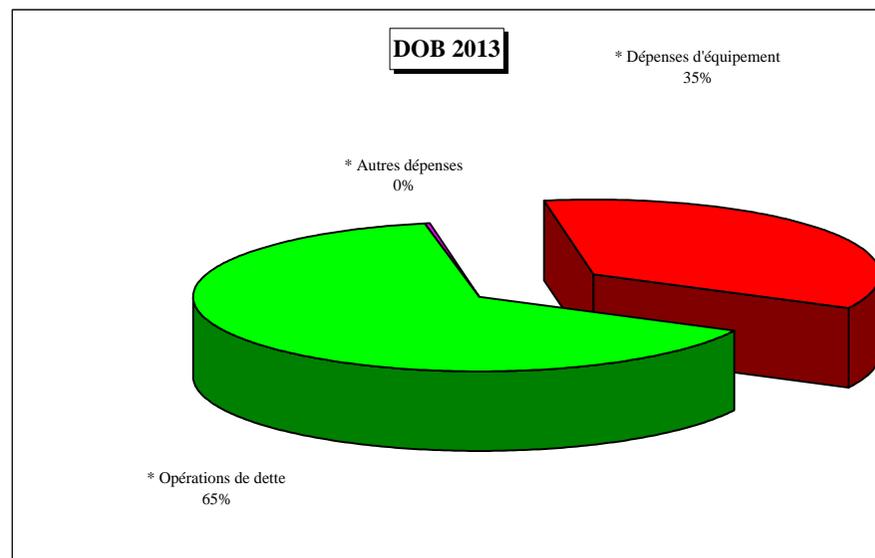
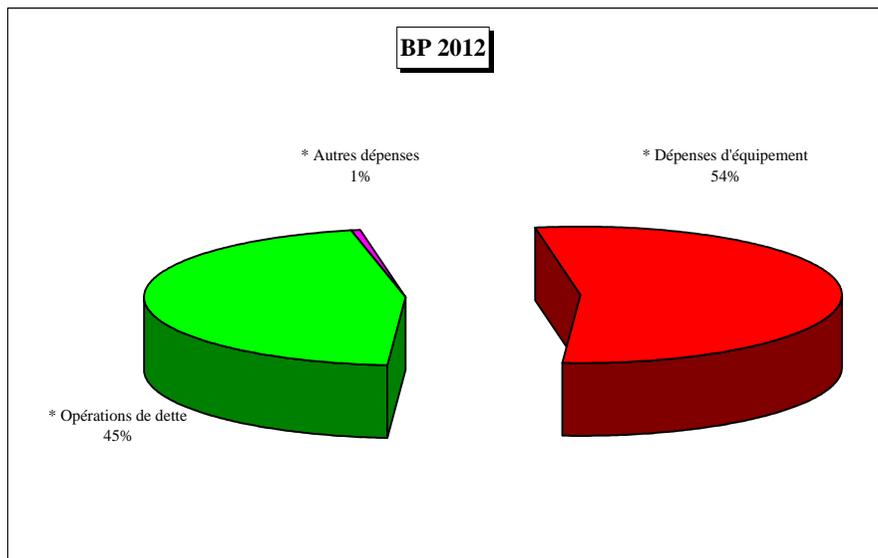
**Les financements propres** 2013 de la section d'investissement, **soit 16,3 M€**, seraient en augmentation de 1,1M€ et se répartiraient comme suit :

- le FCTVA : 3,6M€ (idem qu'au BP 2012) ;
- la taxe d'aménagement : 0,6M€ (idem) ;
- le produit des amendes de police : 2,6 M€ (+0,1 M€) sachant que le montant notifié en 2012 s'est élevé à 2,7 M€;
- les créances : 0,7 M€ (+0,7 M€) : elle correspond à un différé de paiement provenant de la vente d'un terrain suite à la constatation de la créance en 2012 ;
- les cessions d'actifs : 2 M€ (+0,2 M€) ;
- les subventions d'équipement : 6,8 M€ (+0,1 M€) : les travaux programmés sur des équipements structurants de la Ville (bibliothèque centrale, piscine G. Bozon, ..) vont générer des participations importantes provenant principalement de la Région Centre et de Tour(s)plus.

Le besoin d'**emprunt** pour équilibrer le budget 2013 s'établirait à **7,5 M€**, soit un montant équivalent à celui inscrit au BP 2012.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2011	BP 2012	DOB 2013	% d'évolution	Montant
<i>* Dépenses d'équipement</i>	29 343 605	30 099 140	30 100 000	0,00%	860
<i>* Opérations de dette</i>	44 865 542	25 308 660	54 685 177	116,07%	29 376 517
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	10 860 855	10 368 656	11 551 232	11,41%	1 182 576
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	25 269 392	14 940 004	43 133 945	188,71%	28 193 941
- Réaménagement de la dette	8 735 295				
<i>* Autres dépenses</i>	332 121	347 273	319 570	-7,98%	-27 703
- Opérations patrimoniales					
- Autres dépenses	332 121	347 273	319 570	-7,98%	-27 703
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>74 541 268</b>	<b>55 755 073</b>	<b>85 104 747</b>	<b>52,64%</b>	<b>29 349 674</b>



## ***Les dépenses***

En 2013, la politique de désendettement serait amplifiée avec un montant du **capital remboursé** de **11,5 M€** contre une mobilisation nouvelle de l'emprunt de 7,5 M€ soit une **variation de l'encours de -4 M€**

Une somme de **30,1 M€** (même montant qu'au BP 2012) pourrait être consacrée au financement des **dépenses d'équipement**, montant qu'il conviendra de consolider avec ceux pris en charge par Tour(s)plus et le SITCAT pour mesurer l'effort réel d'investissement qui sera effectué sur le territoire de la Ville.

A ce titre, vous trouverez à la fin de ce document les tableaux se rapportant aux Autorisations de Programme (AP) déjà ouvertes qu'il conviendra de financer, en 2013, par l'inscription des Crédits de Paiement (CP) correspondant.

Le financement du plan d'équipement (30,1 M€) serait assuré par l'épargne nette pour 6,3 M€ (21%), les financements propres dégagés de la section d'investissement pour 16,3 M€ (54%) et par l'emprunt pour 7,5 M€ (25%).

Dans la rubrique des **autres dépenses**, une somme de 0,3 M€ décrirait une opération d'ordre relative à la reprise des subventions d'équipement transférées au compte de résultat.

## **CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2013 DES BUDGETS ANNEXES**

Ces budgets qui intègrent des services publics industriels et commerciaux comme :

- le service des eaux,
- les prestations cimetières,
- le crématorium

sont essentiellement financés par des redevances ou produits provenant des usagers.

A cet égard, les tarifs resteront encadrés dans la limite de l'inflation prévisionnelle pour 2013, soit environ 1,8%.

Il en sera de même pour le budget annexe des Activités Lyriques et Symphoniques. L'équilibre de ce budget serait assuré par une participation du budget principal de la Ville à hauteur de 3,3 M€

## CONCLUSION

En résumé, les orientations budgétaires 2013 devront s'articuler autour des axes suivants :

- la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement initiée suffisamment tôt pour répondre à la moindre progression des recettes de fonctionnement ;
- la stabilité des taux d'imposition qui seront reconduits au même niveau qu'en 2012 et une progression des tarifs proche de l'inflation, soit autour de 1,8% ;
- la réalisation d'un programme d'investissements ambitieux (30 M€) visant à renforcer l'attractivité de la ville et la qualité de vie proposée aux tourangeaux ;
- le financement privilégié de ce programme d'investissements par les recettes propres, en tout premier lieu l'autofinancement et la mise en œuvre des partenariats signés avec les autres institutions publiques ;
- un recours limité à l'emprunt permettant d'afficher une réduction de l'encours de la dette de 4 M€.

Je vous invite maintenant à débattre de ces orientations.

Liste des autorisations de programme  
et des autorisations d'engagement

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS

N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP					Montant des CP			
		Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2012	Reste à financer de l'exercice 2013	Reste à financer (exercices au-delà de 2013)
10	UFR Médecine	950 E4	Finances	6 950 000,83		6 950 000,83	6 890 819,89	59 180,94		
81	CMS - Travaux de sécurité 3ème phase	551B1	Bâtiments	386 860,51		386 860,51	377 996,14	8 864,37		
84	Gymnase Monconseil	650N3	CA Bâtiments	6 514 434,99	-427,01	6 514 007,98	6 154 675,30	359 332,68		
87	Avenue Proudhon	653Q3	PL Techniques	878 485,78	-8 958,99	869 526,79	869 526,79	0,00		
88	Boulevard Heurteloup Extrémité Est	654Z0	CA Techniques	714 627,56		714 627,56	712 989,76	1 637,80		
91	Site de Grandmont - opération d'extension - Restructuration du Bâtiment H	657T6	Finances	500 000,00		500 000,00	500 000,00			
95	Mise aux normes de l'office du GS C.Boutard	753Z0	Bâtiments	584 585,42		584 585,42	584 585,42			
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	754Z0	DOMTG	396 831,80		396 831,80	390 525,43	6 306,37		
101	CFA Douets - Bâtiments pour ascensoristes	752Z0	Bâtiments	5 628 019,47	-41 223,36	5 586 796,11	5 585 547,96	1 248,15		
103	Place Michelet	758A1	Techniques	670 000,00	-320,84	669 679,16	669 679,16			
104	PPP Chauffage urbain	759Z0	Bâtiments	4 301 446,00		4 301 446,00	1 446 064,28	447 534,53	358 300,00	2 049 547,19
106	Ecole Rabelais - Restructuration et extension locaux de restauration	760 E4	Bâtiments	450 015,33		450 015,33	450 015,33			
107	Locaux d'équipes côteaux du Cher	761 I6	Bâtiments	670 840,28		670 840,28	670 541,28	299,00		
109	Logement Social	852Z0	Finances	3 767 081,99		3 767 081,99	3 421 360,49	176 620,00	169 101,50	
111	Aménagement des réserves de la Camusière	858Z0	Bâtiments	2 800 000,00		2 800 000,00	217 482,64	200 000,00	900 000,00	1 482 517,36

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS

N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP					Montant des CP			
		Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2012	Reste à financer de l'exercice 2013	Reste à financer (exercices au-delà de 2013)
112	Aménagement boulevard Tonnelé	859Z0	Techniques	1 158 036,29	-16 442,00	1 141 594,29	1 141 594,29			
113	Réaménagement des vestiaires du petit bassin de la piscine Bozon	965B1	Bâtiments	449 929,99	-4 485,32	445 444,67	444 219,86	1 224,81		
114	Mise en sécurité des réserves de la Bibliothèque	966A1	Bâtiments	1 414 905,62		1 414 905,62	1 400 433,70	14 002,81	469,11	
115	Jardin botanique - Aménagement 2nde phase	967 E4	Parcs Jardins	956 800,00		956 800,00	389 885,07	125 999,60	300 000,00	140 915,33
116	Modernisation de la Bibliothèque	968A1	Bâtiments	5 300 000,00	500 000,00	5 800 000,00	306 985,47	1 742 900,30	3 700 000,00	50 114,23
117	Embellissement des espaces publics du Vieux Tours	969A1	Techniques	2 392 000,00		2 392 000,00	825 601,04	618 598,87	500 000,00	447 800,09
118	Informatisation DRH	970Z0	DRH	257 500,00		257 500,00	227 641,88	29 858,12		
119	Etude de secteur sauvegardé	971A1	Techniques	336 000,00		336 000,00	224 000,00	112 000,00		
122	Réfection pelouse stade d'honneur	10503M1	Sports	805 884,12	-390,82	805 493,30	805 493,30			
123	TRAM - Dévoiement des réseaux	10500Z0	Techniques	5 021 028,27	-388,43	5 020 639,84	3 621 343,65	1 399 296,19		
124	Logement social - 2010	10505Z9	Finances	530 000,00		530 000,00	19 200,00	225 600,00	210 800,00	74 400,00
125	Zac Beaumont	10506G1	Finances	300 000,00	137 158,25	437 158,25	298 158,25	139 000,00		
126	Terrain synthétique Tours Nord	10507S1	Techniques	717 600,00		717 600,00	623 203,57	79 420,06	14 976,37	
127	Espace de restauration légère aux Prébendes	10508B2	Bâtiments	150 000,00	-2 798,20	147 201,80	126 797,74	20 404,06		
128	Réhabilitation bvd R.Wagner	10509L1	Techniques	770 000,00	-81 317,42	688 682,58	510 590,46	178 092,12		
129	Piscine Bozon - restructuration et rénovation	11500B1	Bâtiments	6 000 000,00	200 000,00	6 200 000,00	179 056,94	2 017 443,66	4 003 499,40	0,00

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS

Montant des AP							Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2012	Reste à financer de l'exercice 2013	Reste à financer (exercices au-delà de 2013)
130	CMS - Réaménagement locaux annexes salle Grenon	11501B1	Bâtiments	710 000,00		710 000,00	1 243,84	621 878,42	86 877,74	
131	Stade d'Honneur de la Vallée du Cher - Travaux					<b>6 199 850,04</b>	<b>2 139 644,45</b>	<b>4 060 205,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	- Panneau d'affichage	11502M1	Bâtiments	420 000,00	-7 088,19	412 911,81	412 911,81			
	- Tribune provisoire	11502M2	Bâtiments	5 382 000,00	47 488,46	5 429 488,46	1 448 870,13	3 980 618,33		
	- Maintien en ligue 2	11502M3	Bâtiments	362 625,39	-5 175,62	357 449,77	277 862,51	79 587,26		
132	Restaurations œuvres avant déplacement Camusière	11503Z0	Culture	263 732,60		263 732,60	21 586,44	94 618,73	114 000,00	33 527,43
133	Jardin Place Meffre	11504K2	Parcs Jardins	717 600,00	239 200,00	956 800,00		461 897,32	276 000,00	218 902,68
134	Crèche Leccia - Reconstruction	11505L1	Bâtiments	4 000 000,00		4 000 000,00			300 000,00	3 700 000,00
135	Logement Social 2011	11506Z0	Finances	530 000,00		530 000,00			200 000,00	330 000,00
136	Autocommutateur de la mairie	11507Z0	DOMTG	535 000,00		535 000,00	133,95	488 866,05	20 000,00	26 000,00
137	GS J.Fontaine - 1ère phase	11508N3	Bâtiments	4 100 000,00	945 300,00	5 045 300,00	15 296,87	160 000,00	400 000,00	4 470 003,13
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	11509N3	Bâtiments	2 820 000,00		2 820 000,00		1 310 000,00	440 000,00	1 070 000,00
139	Centre funéraire - Extension	11510F2	Bâtiments	920 000,00		920 000,00		60 000,00	150 000,00	710 000,00
140	Rénovation Parc H.Balzac	12500I6	Parcs Jardins	383 000,00		383 000,00		30 000,00	200 000,00	153 000,00
141	Fourrière de Larçay	12501Z8	Bâtiments	600 000,00		600 000,00		50 000,00	300 000,00	250 000,00

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS

Montant des AP							Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2012	Reste à financer de l'exercice 2013	Reste à financer (exercices au-delà de 2013)
142	Aménagement Leclerc / J.Jaurès - Leclerc - J.Jaurès	12502A1 12502A2	Techniques Techniques	1 200 000,00 838 537,00		2 038 537,00 1 200 000,00 838 537,00	0,00	890 504,00 500 000,00 390 504,00	957 000,00 577 000,00 380 000,00	191 033,00 123 000,00 68 033,00
143	Restauration Raspail - Restructuration des locaux	12503L1	Bâtiments	250 000,00		250 000,00		35 000,00	215 000,00	0,00
144	Logement Social 2012	12505Z0	Finances	760 000,00		760 000,00			300 000,00	460 000,00
145	Université F.Rabelais Centre de ressources en langue	12506Z0	Finances	1 500 000,00		1 500 000,00		750 000,00	250 000,00	500 000,00
146	Réhabilitation salle des fêtes de Sainte-Radegonde	12507P3	Bâtiments	445 000,00		445 000,00		10 000,00	235 000,00	200 000,00
147	Haut de la rue Nationale	12508A2	Finances	10 227 263,00		10 227 263,00		680 000,00	500 000,00	9 047 263,00
148	Gymnase Racault - Travaux	12509D2	Bâtiments	150 000,00		150 000,00		10 000,00	140 000,00	
				<b>98 887 672,24</b>	<b>1 900 130,51</b>	<b>100 787 802,75</b>	<b>42 263 920,64</b>	<b>17 677 834,55</b>	<b>15 241 024,12</b>	<b>25 605 023,44</b>

### SITUATION DE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE				Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AE	Service Gestion.	Pm, AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2012	Reste à financer de l'exercice 2013	Reste à financer (exercices au-delà de 2013)
1	PPP Chauffage urbain	Bâtiment	30 297 157,00		30 297 157,00	8 972 939,68	2 309 300,00	2 524 763,00	16 490 154,32
			<b>30 297 157,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 297 157,00</b>	<b>8 972 939,68</b>	<b>2 309 300,00</b>	<b>2 524 763,00</b>	<b>16 490 154,32</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

N° de l'AP	INTITULE DE L'AP	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2012	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2012)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2012)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012	Restes à financer au-delà de l'exercice 2012
1	ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES	4 236 297,02		4 236 297,02	3 661 430,58	528 750,02	46 116,42
2	STATION D'ALERTE EN AMONT DE CAPTAGE	631 648,08		631 648,08	577 272,74	25 994,18	28 381,16
3	DEVOIEMENT RESEAUX TRAMWAY	8 000 000,00	112289,17	8 112 289,17	5 653 615,35	2 458 673,82	0,00
4	TX PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES	2 000 000,00		2 000 000,00	0,00	60 000,00	1 940 000,00